

LE LIVRE BLEU



COMPRENDRE ET ANTICIPER
LES MUTATIONS

QUEL AVENIR POUR LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE ?

Introduction

L'aventure VetFuturs France, dont l'ambition est d'être le creuset d'idées vétérinaires fécondes, se doit pour être efficace d'organiser et de structurer sa démarche afin d'être lisible et acceptée des vétérinaires, de leurs partenaires et de la société civile dans son ensemble.

Le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires et le Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral conduisent cette démarche depuis maintenant plus d'une année. L'objectif demeure de cerner les contours du projet professionnel que nous aurons la légitimité de porter pour le rendre possible et opérationnel. Disposer d'un mandat clair et assumé par une large base de vétérinaires est une condition préalable incontournable à toute évolution majeure de l'écosystème vétérinaire.

Le livre bleu est un document de référence utile à la connaissance et à la compréhension de la profession qui, sans méconnaître son histoire, doit identifier les enjeux des métiers vétérinaires. Ce livre est le moyen d'exposer les processus d'analyse et d'évaluation des solutions qui émergent de l'ébullition créative en cours, solutions susceptibles de créer l'environnement propice à un exercice professionnel serein et tout aussi passionnant à l'horizon 2030.

Ce livre bleu répond aussi à l'exigence d'un rapport d'étape matérialisant l'état des réflexions et des travaux menés dans les sept chantiers stratégiques issus de l'enquête VetFuturs France, des ateliers du tour de France et des groupes thématiques : Identité et appartenance – Rôle et image du vétérinaire dans la société – Révolution technologique – Formation et nouveaux métiers – Ressources humaines et organisation du travail – Modèles économiques d'activité – Maillage territorial et nouvelles approches collaboratives.

Faire évoluer une profession, des métiers vétérinaires, vers un objectif commun compris et intégré, est un défi d'ampleur pour nos organisations professionnelles. Réussir ce challenge témoignera de la maturité et de la responsabilisation de la profession vétérinaire, capable d'envisager son avenir sans corporatisme, ni naïveté, mais avec convictions et ambitions, au bénéfice non seulement des générations vétérinaires futures, mais également des animaux et de la société.

Il convient dès à présent de saluer la qualité et l'intensité du travail réalisé depuis 18 mois par les contributeurs à VetFuturs France - qu'ils en soient ici remerciés - ainsi que l'accueil enthousiaste suscité par ce projet ambitieux auprès des vétérinaires actuels et futurs, tous métiers confondus.

Nous restons, bien entendu, à l'écoute de vos contributions et de vos initiatives, en souhaitant que le livre bleu, s'il le fallait encore, soit le déclencheur de votre proactivité sur l'avenir vétérinaire.

« Faire évoluer une profession, des métiers vétérinaires, vers un objectif commun compris et intégré, est un défi d'ampleur pour nos organisations professionnelles. »

Pierre BUISSON
Président du SNVEL

Jacques GUERIN
Président du CNOV

Sommaire



Partie 1 : histoire & actualités de la profession.

page 7

Profession & acteurs ^{p8} – Chronologie générale ^{p16}



Partie 2 : environnement en mutation.

page 21

Le vétérinaire au coeur des transformations ^{p22} – France en 2030 ^{p23}

Animaux en 2030 ^{p26} – Vétérinaire incontournable ^{p29} – Animaux de rente ^{p35}

Élevage ^{p40} – Bien-être ^{p44} – Animal sauvage ^{p46} – Technologies ^{p52}

Évolution du travail ^{p58} – Entreprise de demain ^{p60}



Partie 3 : aspirations et évolutions de la profession.

page 63

L'enquête ^{p64} – Image, reconnaissance et présence ^{p68}

Diplômes, formations et métiers ^{p69} – Vie pro, vie privée ^{p72}

Business modèle ^{p74} – Évolutions technologiques ^{p77}



Partie 4 : scénarios de rupture profession.

page 79

Un monde infecté – Une appli à tout faire – Campagne à la ville



Partie 5 : chantiers stratégiques pour demain.

page 83

Rôle et place ^{p84} – Formation et accès ^{p86} – Modèles économiques ^{p88}

Management et RH ^{p92} – Révolution technologique ^{p94} – Maillage ^{p96}

Part.1

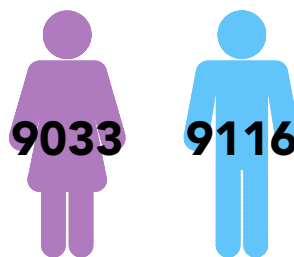


Histoire & actualités
de la profession

Présentation de la profession et des acteurs

1. LE VÉTÉRINAIRE : DIPLÔME, MÉTIERS, CHIFFRES, ACTIVITÉS

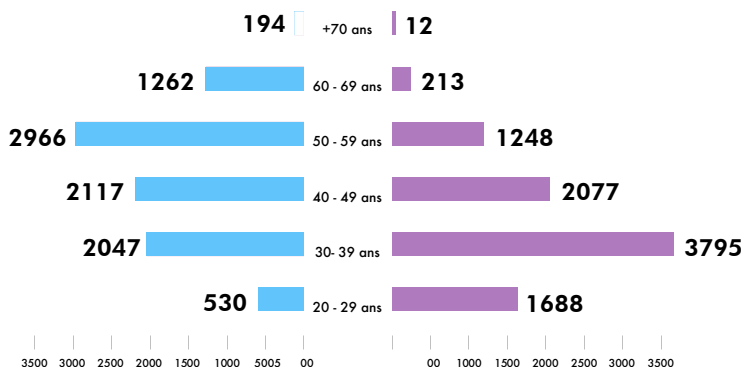
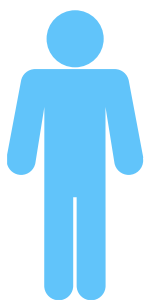
18 149 vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre au 31/12/2016 (+ 11% en 5 ans). La parité hommes/femmes a été atteinte au 1er trimestre 2017.



Total : 18 149

Moyenne d'âge : 43,31 ans

Âge moyen
47,89 ans



Âge moyen
38,68 ans



La pyramide des âges est déséquilibrée dans la mesure où les nouvelles générations de diplômés sont très largement féminines.

UNE PROFESSION AUX MULTIPLES VISAGES

En pratique et au quotidien, les missions des vétérinaires sont de :

- soigner et protéger les animaux
- sécuriser les prescriptions de médicaments
- assurer la sécurité sanitaire des aliments et garantir la santé publique
- préserver l'environnement
- développer la recherche et la formation, ainsi que la médecine comparée
- valoriser l'image de la profession et respecter son éthique

VÉTÉRIINAIRE EXERÇANT LA MÉDECINE ET LA CHIRURGIE DES ANIMAUX

Le vétérinaire le mieux connu du grand public est certainement celui qui soigne les animaux. Praticien, pour animaux de compagnie, pour chevaux ou animaux de production : une certaine diversité existe déjà à ce niveau. Une dynamique calquée sur les évolutions sociétales demande au vétérinaire de s'adapter aux espèces animales soignées et aux demandes des hommes.

Le vétérinaire a toujours été un acteur des filières "animaux de rente". Il intervient dans les élevages de porcs, de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de lapins, mais aussi dans les piscicultures.

Dans ces élevages, la notion de médecine de groupe (le vétérinaire soigne l'élevage) prend le pas sur celle de médecine individuelle (le vétérinaire soigne un animal).



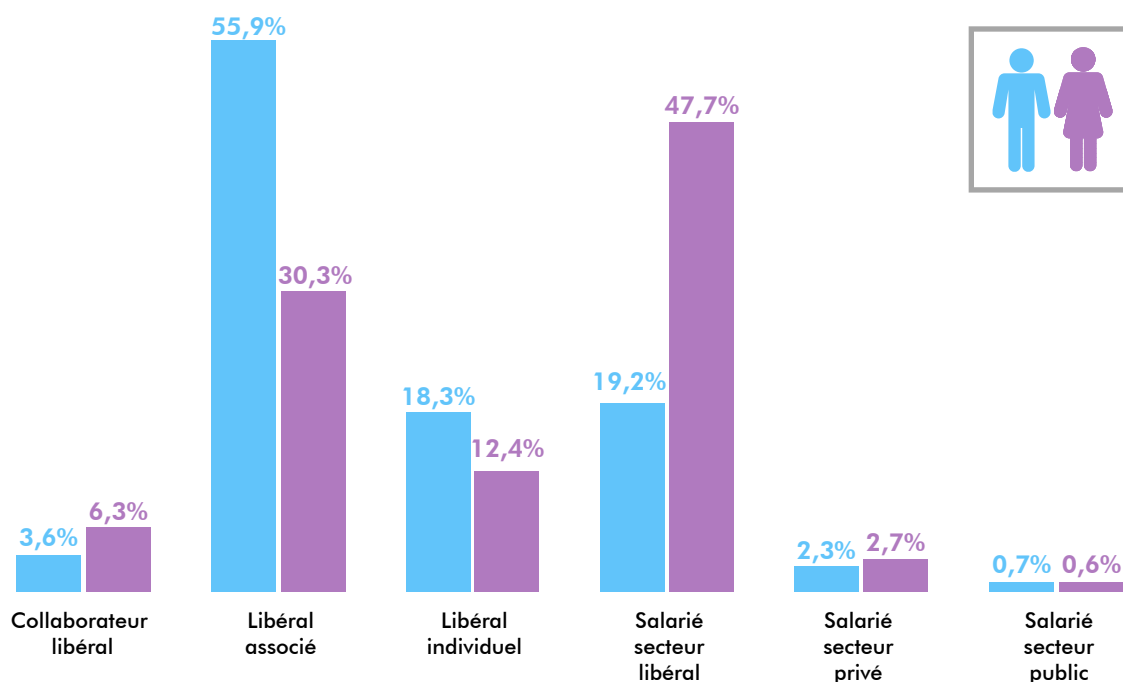
LE VÉTÉRIINAIRE INSPECTEUR

Les ISPV (inspecteurs de la santé publique vétérinaire) sont des acteurs majeurs des politiques agricole, alimentaire et sanitaire. Ils ont vocation à exercer des fonctions de direction, d'encadrement, de contrôle, d'inspection, d'expertise, d'évaluation, d'étude, d'enseignement et de recherche, y compris dans les négociations internationales au titre de l'administration française ou d'organismes internationaux. Les ISPV sont reconnus comme intervenants majeurs d'une politique assurant la santé publique vétérinaire en France et plus largement en Europe et à l'international.

Selon l'Académie vétérinaire de France, la santé publique vétérinaire est l'ensemble des actions qui sont en rapport direct ou indirect avec les animaux,

leurs produits et sous-produits, dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé de l'Homme, c'est-à-dire son bien-être physique, moral et social.

Il y a également des vétérinaires inspecteurs, agents contractuels de l'État, à temps plein ou bien à temps partiel en complément de leur activité libérale.



VÉTÉRIKAIRE DIRECTEUR D'UN LABORATOIRE PUBLIC D'ANALYSES

Dans chaque département se trouve un laboratoire d'analyses, généralement géré par le Conseil départemental, ayant pour l'essentiel vocation à assurer les missions de veille sanitaire en santé animale, hygiène de l'alimentation, eaux et environnement, et en productions de la mer.

Les vétérinaires en laboratoire départemental peuvent être chargés de la direction, de l'organisation et du fonctionnement du laboratoire dans lequel ils travaillent.



page

10

VÉTÉRIKAIRE BIOLOGISTE, DIRECTEUR D'UN LABORATOIRE PRIVÉ D'ANALYSES

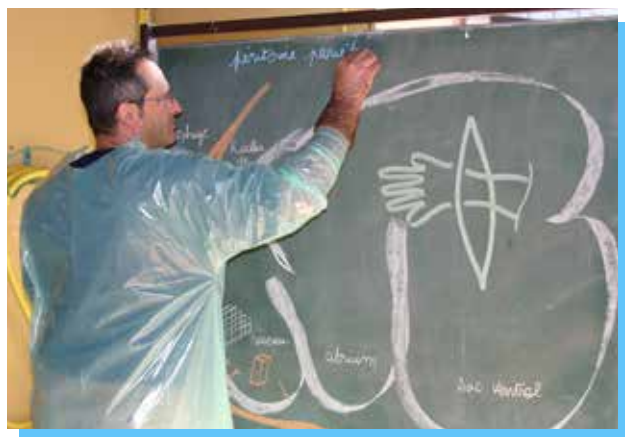
Vétérinaire biologiste est un métier relativement récent qui consiste à assister et à orienter les praticiens confrontés à une difficulté diagnostique en les aidant dans le choix des prélèvements biologiques à effectuer (phase pré-analytique), en procédant à l'analyse des échantillons (phase analytique), puis en interprétant les résultats pour aboutir à un diagnostic ou à une contribution diagnostique (phase post-analytique).

VÉTÉRIKAIRE DES ARMÉES

Les vétérinaires des armées assurent des soins aux animaux militaires, participent aux missions générales du service de santé des armées (recherche, épidémiologie, ...) et veillent à l'application, au sein des services de la défense, des dispositions réglementaires relatives à la protection animale et à l'hygiène de la restauration collective. Peu à peu les missions des vétérinaires des armées se sont étendues au contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, ainsi qu'à la maîtrise des risques de transmission des agents responsables de zoonoses, ou d'épizooties animales.

ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRIKAIRES FRANÇAISES

Un enseignant chercheur a une double mission : faire progresser la recherche dans sa discipline et publier dans des revues scientifiques ainsi qu'enseigner et transmettre ses connaissances aux étudiants vétérinaires.



VÉTÉRIKAIRE DANS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Il supervise et réalise des travaux de recherche et d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir et d'étendre la connaissance selon les règles éthiques. Il peut collaborer avec des équipes de recherche privées ou publiques dans le cadre de transfert de technologies ou de projets de recherche et développement. Il peut superviser et coordonner un projet, une équipe, un service, un laboratoire ou un département de recherche.

VÉTÉRIKAIRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

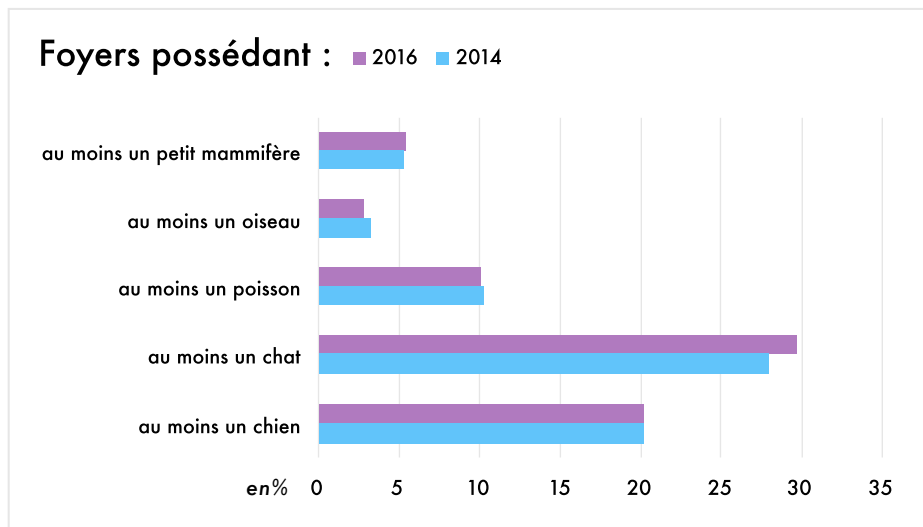
Les laboratoires pharmaceutiques vétérinaires ont pour vocation de découvrir, de mettre au point, de produire et de commercialiser des médicaments destinés au traitement de l'ensemble des espèces animales : les animaux de compagnie (chats, chiens, oiseaux, ...) et d'élevage (bovins, chevaux, moutons, porcs, volailles, ...). Les vétérinaires sont présents à tous les stades du cycle de vie du médicament.

LE VÉTÉRIKAIRE SAPEUR-POMPIER

Les vétérinaires sapeur-pompiers sont pour la très grande majorité d'entre eux volontaires.

ET TOUS LES AUTRES...

2 - LES CLIENTS, LES ANIMAUX



49,5%
des foyers français
possèdent au moins
un animal

Enquête de la FACCO¹ (2016)

42%
au moins un
chien ou un chat.

Enquête de la FACCO¹ (2016)

De plus en plus de chats identifiés en France

+1%
puces
électroniques

751 351 chiens identifiés
697 307 chiens identifiés par puce
51 566 chiens identifiés par tatouage
3478 chiens identifiés par puce et tatouage

Baisse notable des identifications par tatouage (-6,6%) alors que l'identification par puce électronique connaît une timide progression.

+13,7%
doubles
identifications

649 761 chats identifiés
461 360 chats identifiés par puce
176 778 chats identifiés par tatouage
1623 chats identifiés par puce et tatouage

Nette hausse de la double identification des chats (tatouage et puce électronique).

+135,7%
tatouages

3017 furets identifiés
2984 furets identifiés par puce
33 furets identifiés par tatouage

Alors que le moyen d'identification le plus utilisé reste très largement la puce électronique, l'identification par tatouage connaît une hausse chez les furets.

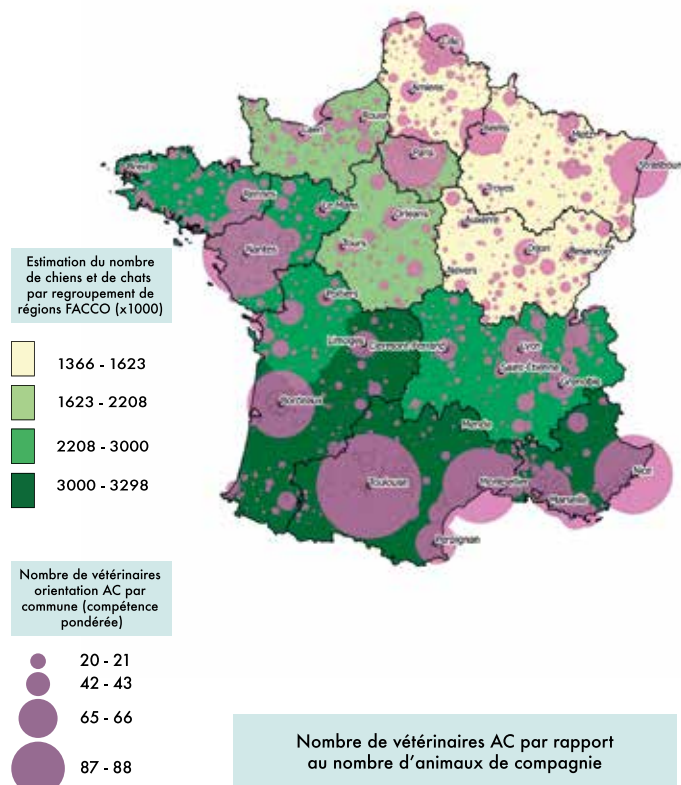
Source : ICAD

¹ : Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers

HISTOIRE & ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

L'activité vétérinaire est bien évidemment liée à la possession d'animaux de compagnie mais également au taux de médicalisation des animaux. Un indicateur de la médicalisation est celui de l'identification (plus de la moitié des chiens ou de chats non identifiés ne sont pas vaccinés²).

Les vétérinaires soignent également d'autres espèces d'animaux de compagnie dénommées NAC (nouveaux animaux de compagnie), notamment les lapins.

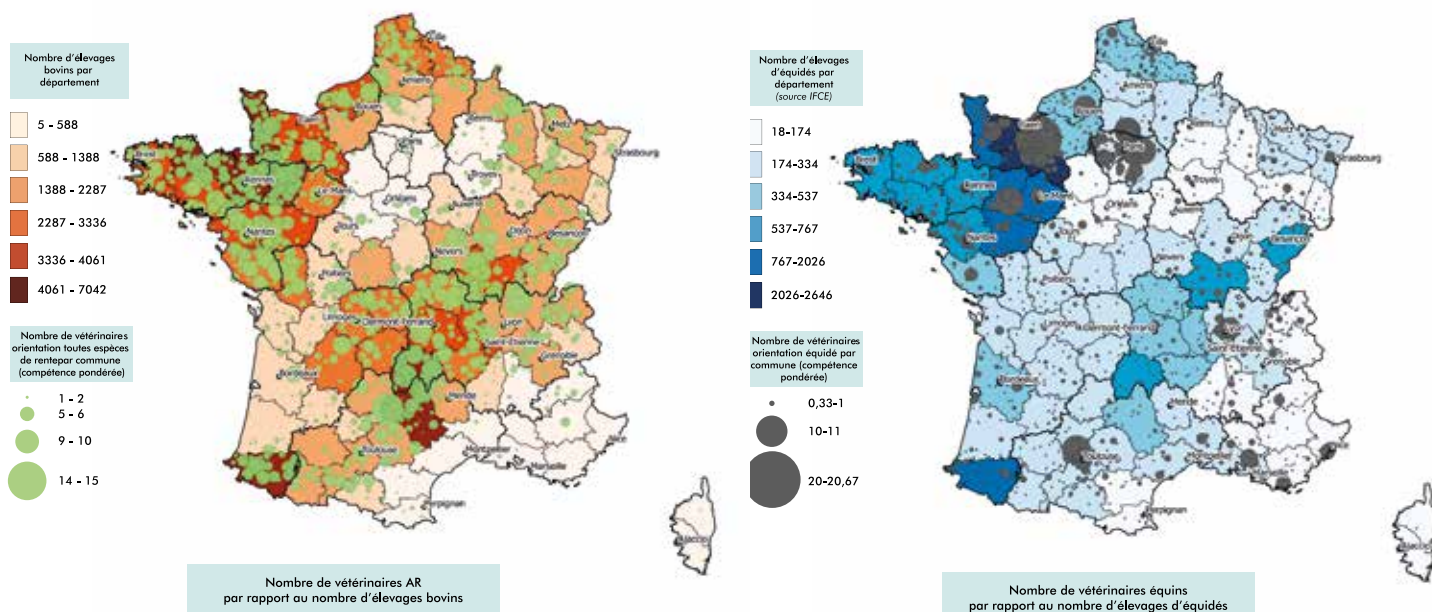


page

12

ANIMAUX DE RENTE

Si l'activité historique et prépondérante des vétérinaires était le soin aux chevaux puis aux animaux de rente, il n'en reste pas moins aujourd'hui qu'elle est une activité importante, notamment pour les vétérinaires ruraux ou mixtes. Cette activité est fortement liée aux zones d'élevage, en particulier celle du cheptel bovins (cf. carte ci-dessous).

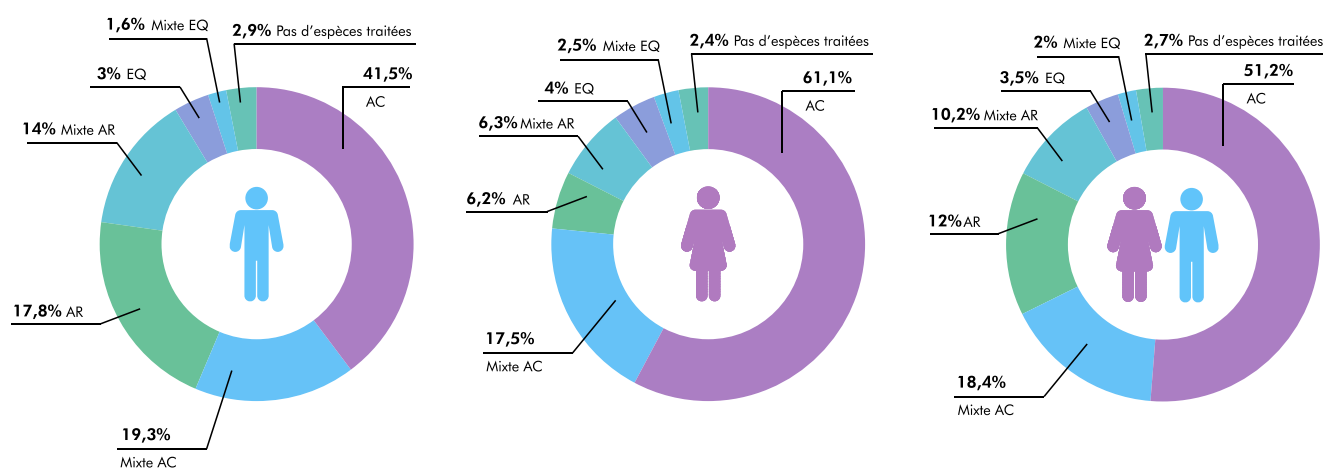


² : Enquête TNS SOFRES 2016 pour I-Cad

ANIMAUX DE LA FAUNE SAUVAGE

Le vétérinaire intervient également dans les soins aux animaux de la faune sauvage qu'elle soit captive ou non, soit auprès des acteurs ayant la charge de la faune sauvage captive (parcs zoologiques par exemple), soit ponctuellement pour apporter assistance à des animaux blessés de la faune sauvage autochtone (oiseaux par exemple).

Espèces traitées



*Pas d'espèce traitée : exercice autre que les soins aux animaux ou données manquantes



“
**Les
entreprises
vétérinaires
libérales
représentent
près de
33000 emplois
directs.**

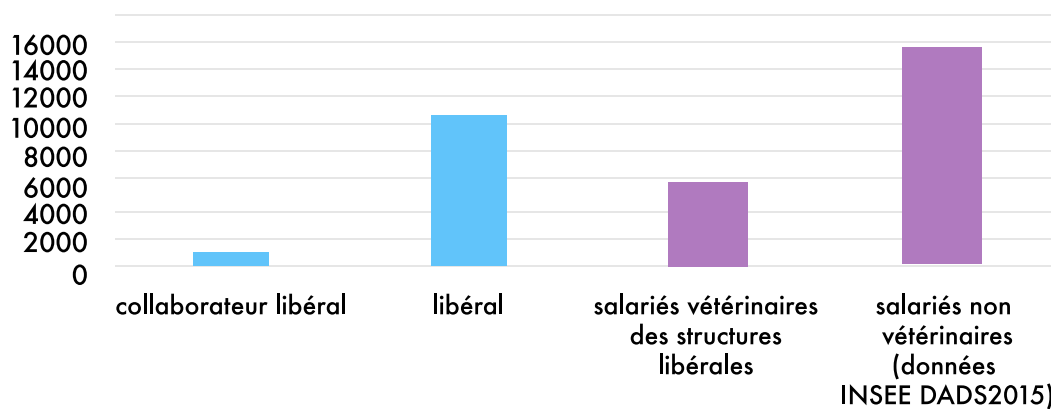
”
—

3 - L'ENTREPRISE VÉTÉRINAIRE

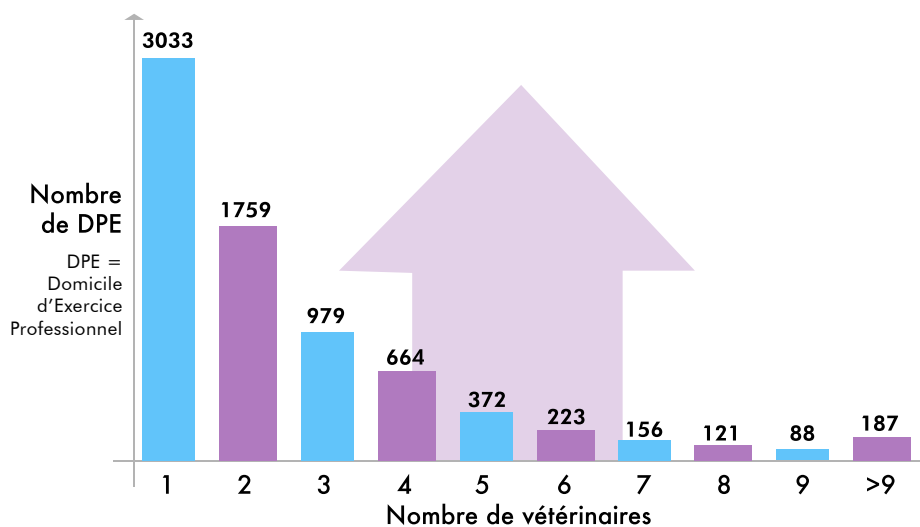
Avec plus de 33 000 emplois directs, les entreprises vétérinaires libérales voient leur population salariée s'accroître alors que la population libérale se stabilise en 2016.

Le secteur regroupe également de nombreux emplois indirects (laboratoires du médicament vétérinaire, fabricants d'aliments pour animaux de compagnie, entreprise de distribution de fournitures et matériels vétérinaires, ...).

L'entreprise vétérinaire libérale (en nombre de personnes)



Nombre de vétérinaires en exercice par DPE

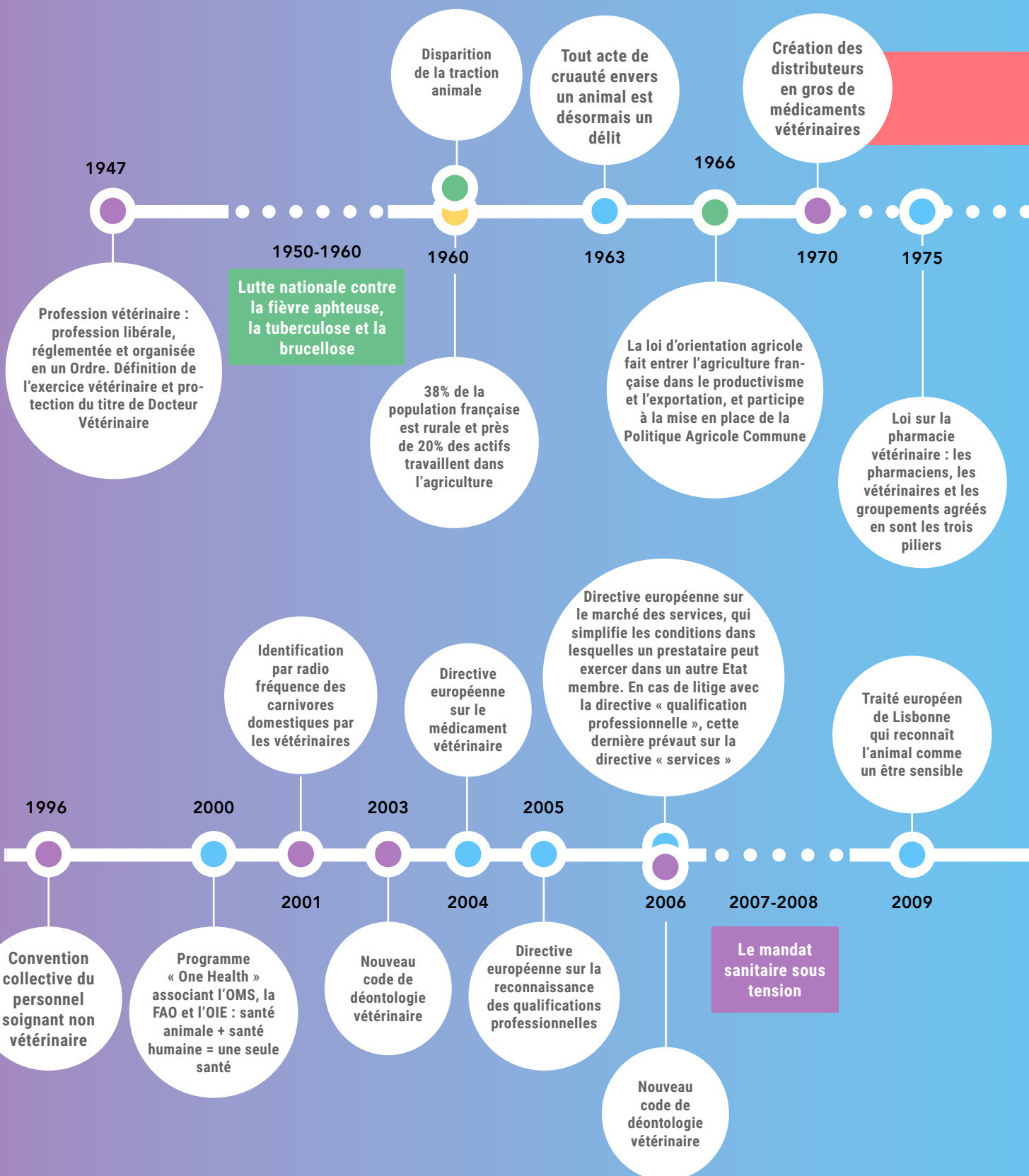


L'exercice libéral individuel est en recul au profit d'un exercice en association. L'entreprise vétérinaire libérale s'organise et se complexifie en adoptant une organisation d'entreprise classique pour les plus grandes d'entre elles.

96% des entreprises vétérinaires ont encore moins de 10 salariés en 2015. La part comportant 1 ou 2 salariés a cependant diminué de 58% à 40% entre 2009 et 2015.

HISTOIRE & ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

■ Vétérinaire
 ■ Politique
 ■ Élevage et environnement
 ■ Science
 ■ Société



HISTOIRE & ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

Développement de la médecine et de la chirurgie des animaux de compagnie (chiens, chats)

1970-1980

1976

L'animal est un être sensible dans le Code Rural

1977

Apparition des premières sociétés civiles professionnelles vétérinaires

1978

Ouverture d'une 4^{ème} école vétérinaire à Nantes et arrivée en France de nombreux diplômés de Belgique symbolisant la croissance démographique de la population vétérinaire

1984

L'Europe instaure la politique des quotas laitiers et la TVA s'applique aux vétérinaires

1985

Premier cas d'ESB au Royaume-Uni

1986

Directive européenne établissant les normes minimales à la protection des poules pondeuses en batterie

1991

Début de l'affaire du sang contaminé en médecine humaine, qui entraînera une application systématique du principe de précaution

1992

Réforme de la PAC et baisse des prix garantis

Apparition des sociétés d'exercice libéral vétérinaire

Fusion des classes préparatoires vétérinaire et agronomique

2010

L'alimentation devient un enjeu de santé publique

Apparition de structures de regroupement à l'achat

Ordonnance sur l'acte vétérinaire

2011

2013

Manifestation de 8 000 vétérinaires à Paris pour le maintien de la double compétence de prescription et de délivrance des médicaments vétérinaires

Nouveau code de déontologie avec notamment un renforcement de l'obligation déontologique de formation continue

2015

L'animal reconnu être doué de sensibilité par le Code civil

2016

Maillage territorial vétérinaire

60% de la population française est urbaine et moins de 4% des actifs travaillent dans l'agriculture

2017

Prix de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de la World Veterinary Association (WVA) décerné aux vétérinaires de France pour leur action dans la lutte contre l'antibiorésistance

Féminisation de la profession : parité homme/femme au tableau de l'Ordre des vétérinaires

Lancement de VetFuturs France par l'Ordre des vétérinaires et le Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL)

1950-1960 : Lutte nationale contre la fièvre aphteuse, la tuberculose et la brucellose

L'élevage de l'après-guerre doit pour se moderniser se libérer des « maladies du bétail » qui pèsent sur son économie. Les services de l'Etat font le choix de déléguer aux vétérinaires privés la réalisation des opérations de prophylaxie. La fièvre aphteuse, puis la tuberculose et enfin la brucellose mobiliseront plusieurs mois chaque année les vétérinaires jusqu'à la fin des années 80. Cette mobilisation réussie constitue un modèle de coopération public/privé spécifique à la France. Il est concrétisé encore aujourd'hui par l'habilitation sanitaire qui permet au Ministre en charge de l'Agriculture de disposer de relais pour la gestion des crises sanitaires.

1966 – Loi d'orientation agricole et Politique Agricole Commune

La loi d'orientation agricole bouleverse le paysage des intervenants de l'élevage. Le milieu coopératif se structure, les organisations de productions à vocation technique ou sanitaire se créent et mettent en place la ferme France, en faisant émerger l'approche par filière de production. Face à ces nouveaux enjeux, les vétérinaires exerçant en zones rurales, dans les grands bassins d'élevage, s'organisent en privilégiant un exercice en commun préfigurant la création de société vétérinaire et la création de centrales d'achat.

1975 - Loi sur la pharmacie vétérinaire

La loi sur la pharmacie de 1975 vise à organiser la filière du médicament vétérinaire et à sécuriser la sécurité sanitaire des aliments par une gestion rigoureuse des résidus dans les denrées d'origine animale. Elle définit positivement le médicament vétérinaire et institue trois ayants-droit autorisés à délivrer au détail des médicaments vétérinaires : le pharmacien d'officine sur présentation d'une ordonnance ; le vétérinaire pour les seuls animaux qu'il soigne ; le groupement de producteurs pour ses adhérents, sous couvert d'un programme sanitaire et pour les seuls médicaments vétérinaires d'une liste positive à caractère préventif.



1977 : Apparition des premières sociétés civiles professionnelles vétérinaires

Le code de déontologie vétérinaire autorise l'exercice en commun. Les vétérinaires sont confrontés à l'évolution de leurs clients éleveurs, dont la taille des exploitations imposant de diversifier les compétences. La médecine des animaux de compagnie se développe et le regroupement d'associés permet d'envisager des investissements importants (radiographie, bloc chirurgical, ...).

1978-1979 – Ouverture d'une quatrième école vétérinaire à Nantes et arrivée en France de nombreux diplômés de Belgique

Le marché vétérinaire dont l'offre de soins se développe sur les segments de l'animal de compagnie et des chevaux de sport et de loisir mais aussi sur le segment des filières de productions « hors sol » est en capacité d'absorption. La France devient le deuxième pays d'accueil de vétérinaires diplômés d'un autre Etat membre de l'Union européenne, après le Royaume-Uni.

1985 – Premier cas d'ESB au Royaume-Uni

L'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) sert de révélateur à une crise de confiance latente dans les productions agroalimentaires. Les vétérinaires se trouvent confrontés à l'application du principe de précaution qui entraîne des abattages massifs. Ils se retrouvent au cœur de l'expertise de cette crise sanitaire. Les conséquences en seront la modernisation de la traçabilité et la valorisation de l'épidémiologie vétérinaire.

2006 - Convention collective des vétérinaires salariés

Le nombre croissant de salariés dans les structures vétérinaires projette la profession vétérinaire dans un nouvel univers : le code du travail. La profession prend en charge le dialogue social dans sa branche et rédige en premier la convention des personnels non vétérinaires, puis celle des vétérinaires salariés.

2007-2008 - Le mandat sanitaire sous tension

L'arrivée du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine s'accompagne d'une remise en cause de l'organisation traditionnelle de l'action sanitaire. Malgré la forte tension entre éleveurs et vétérinaires, cristallisée sur la question de « qui vaccine ? », les vétérinaires relèveront le défi de la vaccination des bovins en quelques mois au printemps 2008.

2011 – Ordonnance sur l'acte vétérinaire

À la suite des Etats Généraux du Sanitaire, le gouvernement modifie la loi par ordonnance aboutissant à une définition légale des actes de médecine et de chirurgie vétérinaires. Les discussions entre les organisations professionnelles vétérinaires et agricoles ont abouti à un accord sur les conditions dans lesquelles certains actes vétérinaires peuvent être effectués par des personnes qui n'ont pas le titre de vétérinaire. Cet accord octroie un statut privilégié aux éleveurs par rapport aux techniciens des filières tout en exigeant la formation pour toutes ces personnes. Les dérogations sont bornées par les exigences de la protection animale, du Code de la santé publique, du mandat sanitaire et de la certification vétérinaire. Il est institué des listes d'actes et un renforcement considérable des sanctions de l'exercice illégal de la médecine vétérinaire.

2013 - Manifestation de 8 000 vétérinaires à Paris



Le contexte créé par la montée de l'antibiorésistance amène le gouvernement à rédiger un projet de loi visant à exclure les vétérinaires de la délivrance des antibiotiques considérés comme d'importance critique pour la santé humaine. Les vétérinaires se mobilisent et défilent à plus de 8 000 dans Paris. Le gouvernement retire l'article de son projet de loi. La profession s'investit dans le plan Ecoantibio du Ministère de l'agriculture et relève le défi d'une baisse très significative de l'utilisation des antibiotiques qui atteindra 37% en 4 ans.

2015 – Nouveau code de déontologie avec notamment un renforcement de l'obligation déontologique de formation continue

Dès la modernisation de la médecine vétérinaire dans les années 60, les organisations professionnelles développent une offre de formation continue riche qui favorise le développement d'une médecine et d'une chirurgie généraliste de grande qualité. La création d'un fonds de mutualisation destiné au financement de la formation des libéraux, permettra aux vétérinaires d'accéder plus facilement à cette offre.

2016 - Maillage territorial vétérinaire

Le maillage vétérinaire désigne la couverture géographique du réseau de vétérinaires sur le territoire national. Ce maillage s'est naturellement réalisé pendant des dizaines d'années sans que l'Etat n'ait eu besoin d'intervenir, si ce n'est en adaptant le nombre d'étudiants dans les écoles vétérinaires. Depuis 1970, le nombre d'exploitations bovines ne cesse de diminuer : 195.000 exploitations en 2010, soit une perte de 80% d'exploitations en quarante ans, cette évolution s'accompagnant d'une augmentation de la taille des exploitations, de leur informatisation, d'une qualification accentuée des éleveurs. Parallèlement le profil des jeunes vétérinaires a évolué, passant d'une origine majoritairement rurale à une origine majoritairement urbaine, ainsi qu'une approche maîtrisée du temps consacré à son exercice professionnel créant des soucis de disponibilité vétérinaire dans certaines zones du territoire. Concomitamment de nouvelles maladies sont apparues (grippe aviaire, fièvre catarrhale ovine, ...) nécessitant la mobilisation en urgence, sur des périodes circonscrites, de l'ensemble du réseau sanitaire français qui a jusqu'à maintenant répondu présent.

2017 - Féminisation de la profession

La profession vétérinaire a atteint le cap de la parité le 1er février 2017 avec 9 119 hommes et 9 119 femmes inscrits au Tableau de l'Ordre.

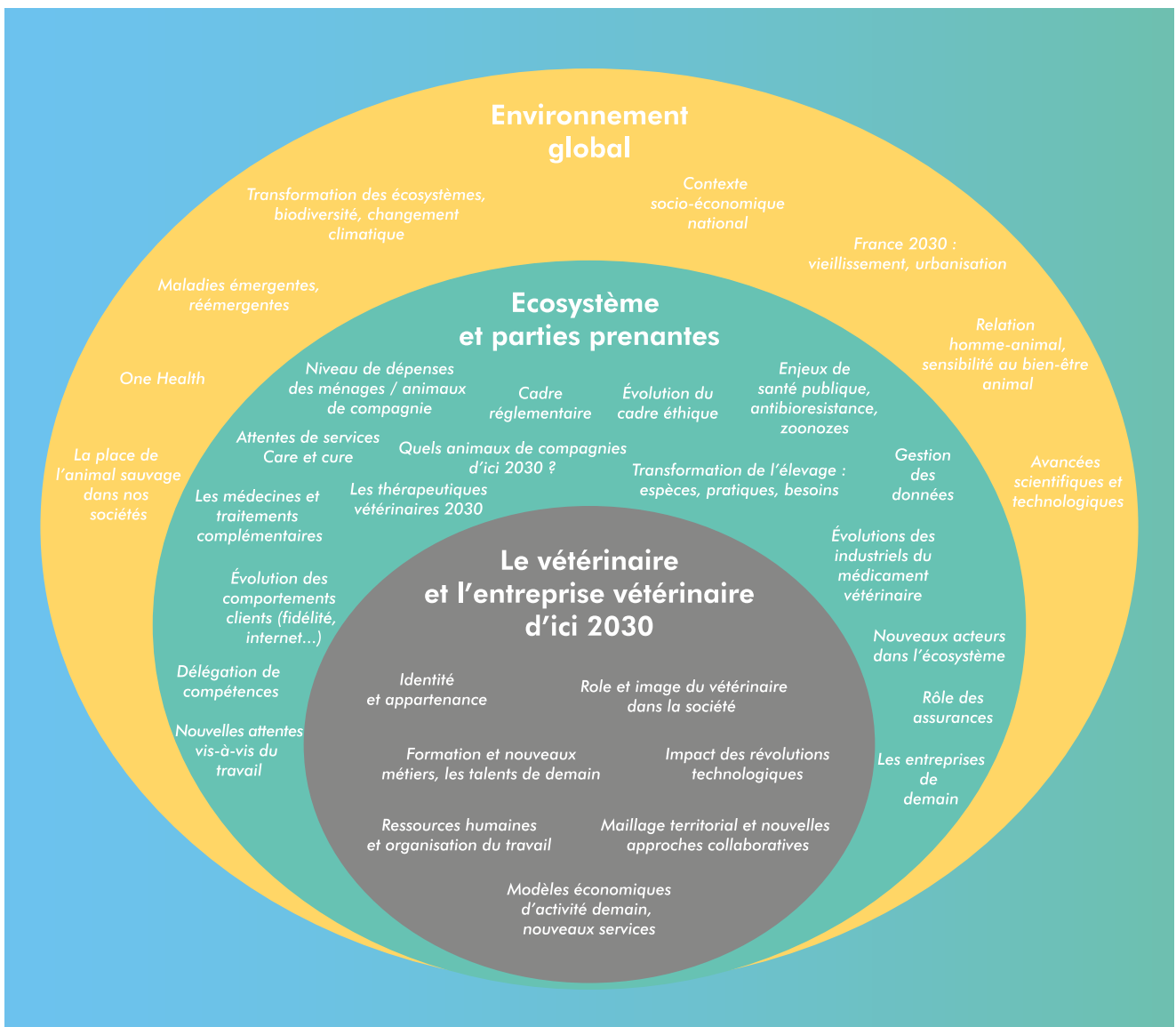
Part.2



Environnement
en mutation

Le vétérinaire au coeur des transformations

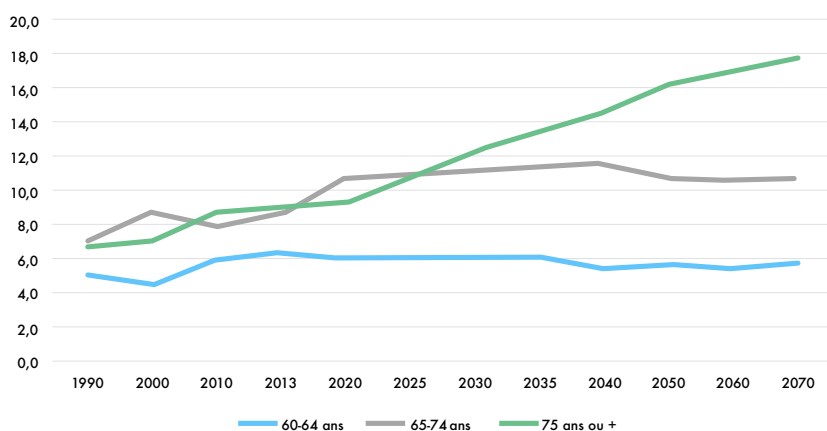
22



La France de 2030 : 70 millions d'habitants, 80 % urbains.

1 - UNE FRANCE PLUS PEUPLÉE ET PLUS ÂGÉE

Part des séniors de la société française



23

En 2030, la France comptera 70 millions d'habitants, contre 67 millions en 2017. Près d'un Français sur quatre aura 65 ans ou plus en 2030, contre un sur cinq aujourd'hui.

En 2030, 8 Français sur 10 vivront dans des zones d'influence urbaine, avec un mode de vie urbain³.

Ainsi, le mouvement d'urbanisation qui s'observe depuis la Seconde guerre mondiale se poursuit, notamment dans les métropoles, qui se développent et s'étendent⁴.

³ : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496228>

⁴ : <http://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>

Si l'on prend en compte les dynamiques en cours et les stratégies des acteurs, la vie en ville sera toujours plus connectée, écologique, coproduite. Connectée pour faciliter la mobilité, le commerce, le travail et optimiser les consommations de ressources, notamment dans les « smart cities » (villes intelligentes). Écologique car les villes concentrent à la fois la majorité des consommations de ressources et de nombreux outils pour les réduire. Enfin, la ville de demain sera de plus en plus coproduite avec ses habitants et les acteurs privés (entreprises, associations). Les services à domicile

et de mobilité sont amenés à se développer fortement.

Cependant, depuis quelques années⁵, la croissance démographique ralentit dans les 100 plus grandes villes de France, et s'accélère dans les villes de moins de 20 000 habitants⁶. Les petites villes, voire les villages, à proximité de villes moyennes dynamiques attirent en effet des jeunes retraités et des jeunes urbains qualifiés, à la recherche d'un cadre de vie plus agréable et de logements plus abordables.

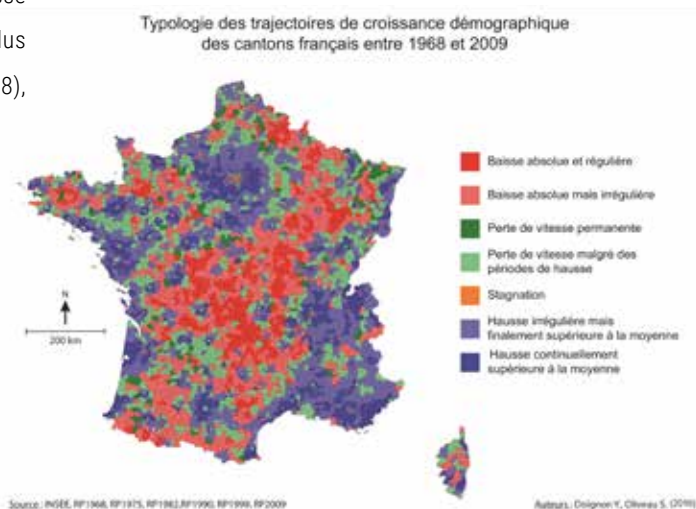
2 - TERRITOIRES EN SURCHAUFFE ET TERRITOIRES DÉLAISSÉS

Le milieu rural se renouvelle, avec l'émergence de « campagnes urbaines », intégrées dans l'écosystème des villes, et de nouvelles campagnes, c'est-à-dire des milieux ruraux qui attirent des populations, voire des entreprises, grâce à leur cadre de vie⁷. Pour autant, ce retour à la campagne reste pour l'instant minoritaire et ne remet pas en cause le phénomène urbain.

On notera également une tendance à la progression des territoires et espaces faisant l'objet d'une protection réglementaire (espaces naturels fragiles et remarquables) ou contractuelle (exemple des parcs naturels régionaux). Les espaces protégés représentent aujourd'hui 20% de notre territoire, principalement les parcs naturels régionaux et les réserves de biosphère⁹.

En contraste, de plus en plus de territoires et d'espaces sont délaissés par la population et les activités économiques et connaissent un vieillissement accentué. La « diagonale du vide » s'élargit : 30% des cantons français ont enregistré une baisse absolue de leur population depuis 50 ans. Ils ne représentent plus que 26% de la population totale de 2009 (contre 37% en 1968), alors qu'ils constituent 36% de la superficie de la France⁸.

Les « campagnes fragiles » sont donc de plus en plus nombreuses : espaces ruraux vieillissants et peu denses et espaces majoritairement ouvriers¹⁰.



⁵ : <http://www.observationsociete.fr/population/donneesgeneralespopulation/la-part-de-la-population-vivant-en-ville-plafonne.html>

⁶ : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2533334#consulter>

⁷ : <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/amenagement-et-territoires/periurbain/chroniques-du-periurbain/le-periurbain-est-mort-vive-les-campagnes-urbaines.html>

⁸ : <http://journals.openedition.org/cybergeol/27439>

⁹ : <https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/stats>

¹⁰ : http://www.senat.fr/rap/r12-271/r12-271_mono.html

3 - QUESTIONS POUR L'AVENIR

Quel maillage territorial pour la profession vétérinaire ?

Quelle organisation au regard de la répartition de la population
demain : création de maison de santé animale regroupant plusieurs
professions autour du vétérinaire, par exemple ?

Quels impacts du vieillissement sur la population des animaux de
compagnie ?

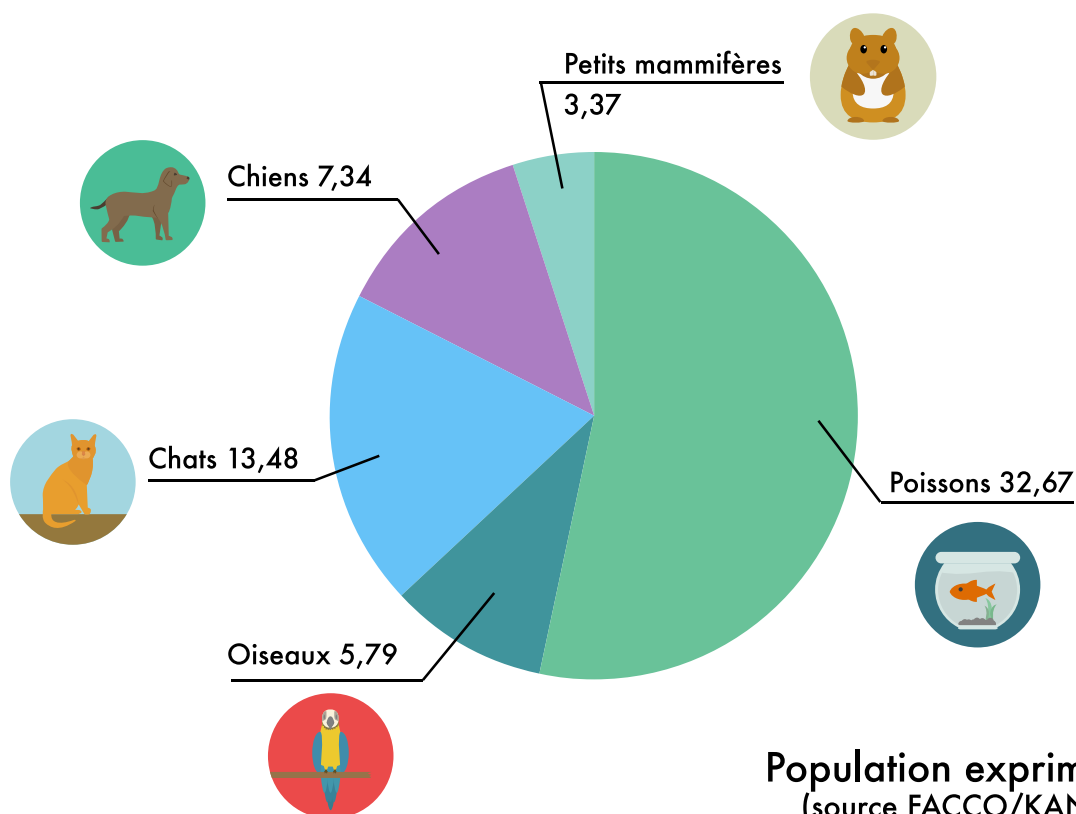
Comment faciliter la prise en charge et l'accompagnement des
animaux des propriétaires âgés et dépendants ?

Quels enjeux pour le bien-être de l'animal de compagnie dans les
modes de vie urbain ?

En 2030, les animaux deviennent des membres de la famille

1 - LES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE

26



2 - LA POPULATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE EN PROFONDE MUTATION

Depuis 1980, le nombre d'animaux de compagnie a doublé en France, pour atteindre près de 63 millions en 2016, un record en Europe. Aujourd'hui, un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie. Si la moitié de ces animaux sont des poissons, on compte aujourd'hui 13,5 millions de chats, soit une hausse de 3,5 millions en 10 ans (et de 5 millions en 20 ans)¹¹.

Parallèlement, le nombre de chiens est passé de 9 millions à 7,3 millions (contre 8,2 millions en 1996). Avoir un chien est en effet considéré comme plus contraignant et moins compatible avec l'évolution des modes de vie, puisqu'il faut lui ménager tous

les jours des temps de promenade (alors que les Français sont de plus en plus urbains et que les emplois du temps sont plus contraints), trouver une solution pour les vacances (alors qu'ils partent plus souvent en vacances), s'engager à prendre soin de lui pendant 10, 15 ans (alors que les Français vieillissent, que les familles sont moins stables, ...).

À l'horizon 2030, si les tendances actuelles se poursuivent, la France pourrait compter 17 millions de chats, contre 5,5 millions de chiens.

3 - ESSOR DES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC) : RONGEURS, OISEAUX, POISSONS, ...



Le paysage des NAC (nouveaux animaux de compagnie) évolue aussi. Le nombre des « anciens NAC » est globalement stable depuis 10 ans : la France compte ainsi 3,4 millions de petits mammifères et

5,8 millions d'oiseaux. Mais des « nouveaux » NAC arrivent dans les foyers : reptiles, insectes, amphibiens, ... Leur nombre exact n'est pour l'instant pas connu, car ils ne sont pas recensés dans les enquêtes classiques et parce qu'ils peuvent être acquis par différents canaux, ne pas être déclarés, etc.

4 - PROGRESSION CONTINUE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES CONSACRÉES À L'ANIMAL DE COMPAGNIE

Les dépenses des Français pour leurs animaux de compagnie ont augmenté de 19% en 10 ans (contre 12% pour leur consommation globale de biens et services) : soins vétérinaires, alimentation, toilettage, jouets¹². Cette croissance traduit l'attachement des propriétaires envers leur animal. Selon un sondage réalisé par Opinionway, 97% des Français possédant un chat ou un chien le considèrent comme un confident, et la moitié préfèrent passer du temps avec lui qu'avec leurs amis¹³.

Jusqu'à présent, les Français se montrent en moyenne moins

dépensiers pour leurs chats (240 euros par an en moyenne) que pour leurs chiens (300 euros). Alors que 70% des propriétaires de chiens choisissent de les médicaliser, ce n'est le cas que de 44% des propriétaires de chats.

Néanmoins, le suivi vétérinaire des chats augmente qualitativement et quantitativement. Les offres de conseil se diversifient pour le chien : choix de la race, éducation maître-animal, prévention des maladies, etc.

¹¹: Enquête FACCO/KANTAR TNS et https://www.lesechos.fr/18/09/2008/LesEchos/20260-036-ECH_animaux-de-compagnie---un-marche-de-niches.html

¹²: <https://www.santevet.com/articles/les-francais-ne-cedent-pas-tout-a-leurs-chiens-et-chats>

¹³: <http://vous.bfmtv.com/animaux/51percent-des-francais-preferent-leurs-animaux-a-leurs-amis-1045421.html>

5 - QUESTIONS POUR L'AVENIR

Comment les vétérinaires peuvent-ils contribuer à améliorer la médicalisation des chats ?

Quels services de conseil développer pour aider les futurs propriétaires à choisir l'animal qui leur correspond le mieux (en fonction de leurs modes de vie, de leurs préférences, de leurs contraintes, ...) ?

28

Comment la profession vétérinaire peut-elle influencer sur la sélection des races et lutter contre l'apparition des hypertypes ?

Y aura-t'il des animaux connectés et quelle sera alors le rôle des vétérinaires ?



Le vétérinaire incontournable, des propriétaires mieux informés et plus exigeants

1 - LE VÉTÉRINAIRE : LE RÉFÉRENT DE LA SANTÉ ANIMALE

29

Plus de 9 Français sur 10 estiment que la profession vétérinaire propose un service de qualité¹⁴. La profession vétérinaire jouit donc d'une excellente image dans la société, associée à l'idée que les vétérinaires sont les personnes les plus compétentes pour s'occuper de la santé animale. Ils allient en effet leur vocation à soigner les animaux à des connaissances techniques très poussées. Cette image est notamment renforcée par les émissions de télé-réalité qui font intervenir des vétérinaires.

9 français sur 10
estiment que la
profession vétérinaire
propose un service
de qualité*



Pour 8 Français sur 10, le vétérinaire est la référence en matière de santé animale¹⁵. Les propriétaires d'animaux reconnaissent leurs compétences : caution médicale (le docteur des animaux), rapidité du diagnostic (élément de réassurance), honnêteté et transparence (relation de confiance).

¹⁴ : Rapport de la mission de l'inspection générale des finances sur l'analyse économique du fonctionnement de 37 professions et activités réglementées, 2013

¹⁵ : Enquête OpinionWay pour le Ministère de l'agriculture (2013)

2 - MAIS CETTE CONFIANCE VA DE PAIR AVEC DES EXIGENCES CROISSANTES VIS-À-VIS DE LEUR VÉTÉRINAIRE

Près de la moitié des propriétaires d'animaux, en effet, recourent à Internet pour s'informer de la santé de leur animal, son alimentation, son mode de vie, ... Ils cherchent notamment à confronter leur appréciation médicale d'une situation vécue par leur animal avec le diagnostic du vétérinaire, voire à challenger le traitement proposé. Les propriétaires s'informent aussi sur leur vétérinaire, grâce aux avis laissés en ligne par d'autres clients, et donnent leur avis. Ils peuvent être plus attentifs au choix de leur vétérinaire, ne pas hésiter à consulter plusieurs vétérinaires, voire retirer plus facilement la confiance donnée. Par ailleurs, la place toujours plus grande de l'animal dans la vie de la famille et les progrès de la médecine humaine conduisent les propriétaires à attendre autant de leur vétérinaire que de leur médecin.

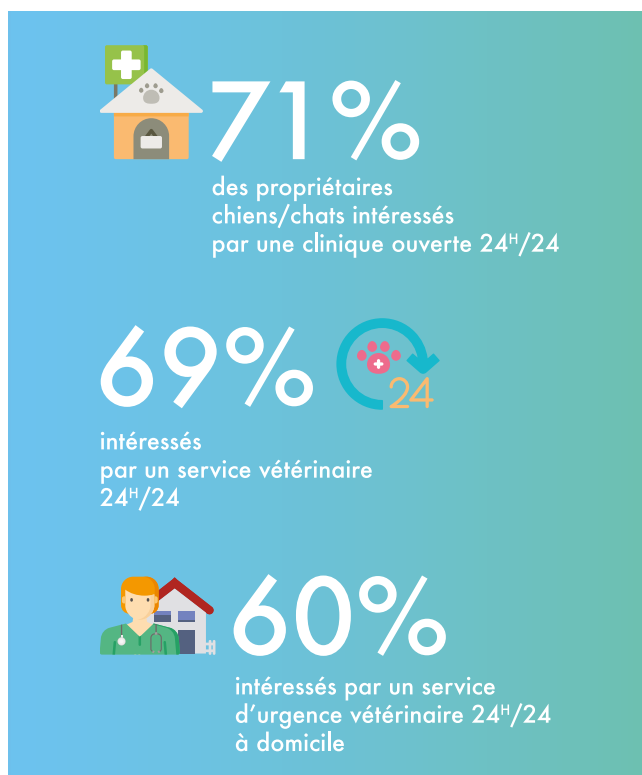
Autre exigence : **les propriétaires s'attendent à ce qu'une intervention d'urgence soit possible tous les jours et à toute heure du jour et de la nuit.** Ainsi, ils sont 70% à se dire intéressés par une clinique ouverte 24h/24 et 60% par un service à domicile du même type¹⁶. Ces exigences restent encore très variables selon les propriétaires, en fonction notamment de leur âge, leur éducation, leur lieu de vie, ...

30

3 - À L'HORIZON 2030 : DES PROPRIÉTAIRES TOUJOURS PLUS CONNECTÉS, PLUS ATTENTIFS À LEUR ANIMAL ET À LEURS DÉPENSES

Les jeunes Français, qui constitueront les clients des vétérinaires dans 10 ans, se différencient de leurs aînés **par leur utilisation très fréquente des technologies et des réseaux sociaux**, ainsi que par l'importance qu'ils accordent aux marques et aux entreprises qui partagent leurs valeurs. Les réseaux sociaux constituent ainsi la principale source d'information privilégiée par la majorité des 18-24 ans, tant pour l'actualité que pour les connaissances scientifiques et la communication des entreprises¹⁷.

Parallèlement, les propriétaires d'animaux vieillissants pourront exprimer de nouveaux besoins de biens et de services pour assurer, à domicile, le suivi de la santé et de l'entretien de leur animal (voire leur éducation).



¹⁶ : <https://www.santevet.com/articles/enquete-santevet-ipsos-les-francais-et-leurs-veterinaires>

¹⁷ : <http://www.slate.fr/story/142307/jeunes-consomment-information-facebook>

4 - LES ATTENTES SONT D'AUTANT PLUS FORTES QUE LES DÉPENSES DE SANTÉ ANIMALE SONT SUPPORTÉES INTÉGRALEMENT PAR LE PROPRIÉTAIRE

Seuls 5% des chiens et 0,4% des chats en France sont couverts par un contrat de remboursement des frais vétérinaires, alors que cette pratique est courante en Grande-Bretagne et en Europe du Nord. Mais le taux de couverture augmente depuis quelques années, sous l'effet conjugué de la diversification des offres, de l'attachement croissant des propriétaires à leurs animaux et de la hausse des tarifs vétérinaires.

5 - QUESTIONS POUR L'AVENIR

Quels seront les nouveaux facteurs de fidélisation demain pour les vétérinaires, notamment pour des populations urbaines ?

31

Quelle place pour les vétérinaires sur Internet pour être la référence en matière d'information sur la santé animale ?

Quel développement de la télémédecine vétérinaire face aux exigences d'accès aux soins et aux contraintes territoriales ?

Médecine des animaux de compagnie en 2030 : évolution ou révolution ? utopie ou réalité ?

ILS RÉPONDENT



Eric Guaguère, DV, Dip ECVD, DESV D

Spécialiste en dermatologie vétérinaire

Membre de l'Académie Vétérinaire de France

Past Président de l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC)

En 2030, des exigences sociétales accrues

Référence dans le domaine de la santé des animaux de compagnie, le vétérinaire amplifie son rôle d'interlocuteur pour les citoyens en tenant compte de leurs demandes sociétales.

La prévention médicale est un pilier majeur de la médecine, aidé en cela par le développement des objets connectés et des plans de santé annuels. Le champ de prévention s'intéresse au patient dans son ensemble : à ses caractéristiques physiologiques, à son milieu et mode de vie, mais également au propriétaire, acteur dans l'éducation thérapeutique. La médecine préventive fait intervenir conjointement le vétérinaire, le propriétaire et l'animal pour une meilleure prise en charge de ce dernier.

Le bien-être de l'animal de compagnie a une place déterminante dans ce concept. Sa définition basée sur les cinq libertés ⁽¹⁾, replace le vétérinaire au centre de son évaluation. Mais ce bien-être ne se conçoit que si l'établissement de soins développe celui-ci pour lui-même et l'équipe vétérinaire.

Des nouvelles offres de services et de compétences médicales sont demandées au vétérinaire, ce qui va avec une augmentation réelle et justifiée du coût des prestations.

De nouvelles relations entre les vétérinaires

Le parcours de santé et de bien-être exige une qualité de la chaîne de soins prodigués par le Vétérinaire Traitant (VT) qui crée des liens privilégiés avec les pet parents. Au sein de ces réseaux de compétences techniques, le Vétérinaire Spécialiste (VS) est désormais un maillon indispensable qui complète les actions du vétérinaire traitant en assurant une prise en charge de situations précises en accord avec les données récentes de la science et une médecine basée sur les preuves. Vétérinaire Traitant et Vétérinaire Spécialiste sont des partenaires et construisent des relations de qualité pour des retombées positives pour la santé et le bien-être des patients, la satisfaction des clients et l'image de notre

profession (2).

Ressenti dans les années 2020 comme une perte d'indépendance de notre profession par l'intervention de groupes financiers, le développement des réseaux d'établissements de soins vétérinaires se stabilise avec un maintien notable de structures vétérinaires traditionnelles. Ces réseaux de compétences managériales aux modèles de financement variés et aux objectifs différents correspondent désormais aux souhaits de nombreux vétérinaires. Ces praticiens veulent se décharger totalement des contraintes de la gestion administrative et se recentrer pleinement sur leur métier et sur les nouvelles exigences sociétales. Ils veulent également profiter des différents statuts offerts (libéral, collaborateur libéral, salarié, temps partiel) et aménager leur temps de travail entre vie professionnelle et vie personnelle ⁽³⁾.

La révolution numérique : le vétérinaire connecté

La révolution numérique s'est installée dans la société et dans nos vies privées et professionnelles. Progressivement et inexorablement se développent les outils de la «e-santé animale». Des objets connectés performants et éprouvés sur les plans scientifique et éthique sont disponibles pour le vétérinaire et les pet parents. L'exploitation du big data trouve ainsi des enseignements utiles dans une médecine préventive personnalisée et participative (3).

L'intelligence artificielle vétérinaire bouleverse le rôle du vétérinaire dans le diagnostic, même si un examen clinique rigoureux demeure déterminant. Le vétérinaire jouera un rôle majeur dans l'accompagnement du patient et de son «parent» dans la mise en place du traitement et de son suivi.

Utopie ou réalité ?

Rendez-vous en 2030



Charles François Louf

Président de l'AVEF (Association vétérinaire équine française)

La médecine équine a beaucoup évolué ces dernières années tant techniquement que scientifiquement et ce quel que soit le domaine : médecine interne, chirurgie, reproduction, dentisterie, ... Les propriétaires de chevaux sont demandeurs de ces nouvelles techniques d'examen et de traitement. Il est parfois difficile de rester à la pointe dans tous les secteurs et il faut savoir se spécialiser un peu. Il faut composer aussi avec les nouveaux outils connectés qui fleurissent dans les écuries et avec les autres acteurs de la santé du cheval, qui commencent à être réglementés (personne non vétérinaire pratiquant des actes d'ostéopathie sur les animaux, technicien dentaire équin) ou non (saddle fitter, thérapeutes en tous genres, ...).

Le nombre de vétérinaires équins stricts a augmenté depuis le début de ce siècle, même si la tendance des dernières années est à la stagnation. Beaucoup de confrères et confrères sont installés en pratiques itinérantes. Quelques cliniques vétérinaires strictement équines existent, ainsi que 2 CHV (centres hospitaliers vétérinaires).

La pratique ambulatoire est complexe car même si les charges de structure et de personnel sont limitées, la pratique solo, le coût des matériels et la charge administrative grandissante ne facilitent pas le développement et l'organisation

(permanence et continuité des soins). On rencontre 2 modèles : le généraliste de proximité et le « spécialiste » (médecine sportive, locomoteur) qui se déplace sur de très longues distances.

Les cliniques et hôpitaux, quant à eux, doivent faire face à des charges lourdes pas toujours rentables et à une course à l'équipement.

Les vétérinaires mixtes profitent des synergies de moyens et de personnel entre leur différentes activités.

Toutes ces composantes créent un maillage territorial plus ou moins dense selon les régions. Il faut maintenir cette diversité.

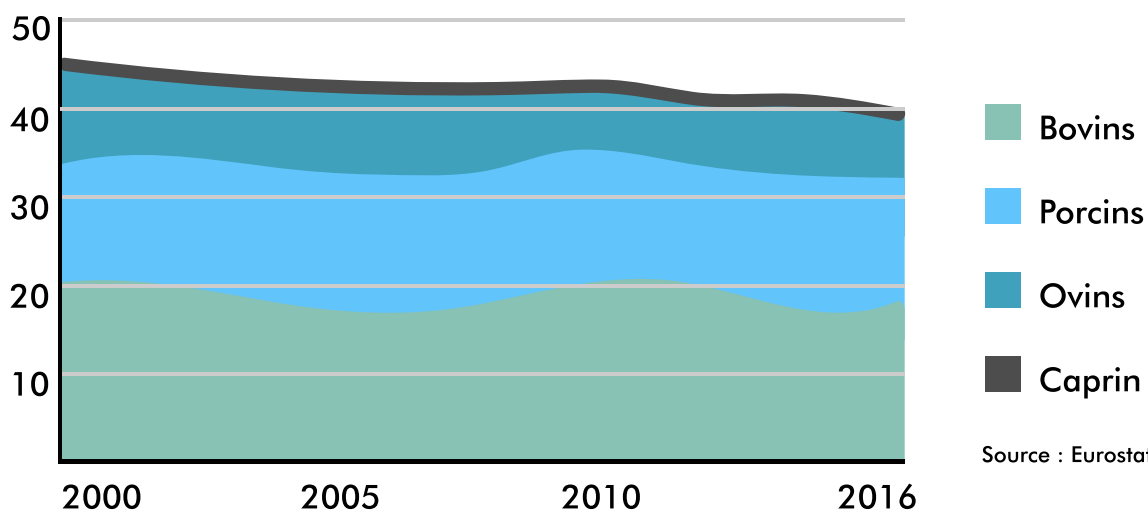
En revanche, il y a assez peu de synergies entre ces différents types de pratiques.

Il faudra imaginer d'autres modes d'organisation et favoriser la coopération entre structures fixes et itinérantes. Il faudra créer aussi des structures support de la pratique ambulatoire : plateforme téléphonique (secrétariat et tri des urgences), secrétariat (facturation, rapports), administratif et réglementaire (normes et imprimés divers) et gestion adaptée à la typologie particulière de la pratique.

Moins d'exploitations d'animaux de rente, mais plus grandes

1 - DIMINUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX DE RENTE EN FRANCE

Cheptel français d'animaux de rente
En millions de têtes



35

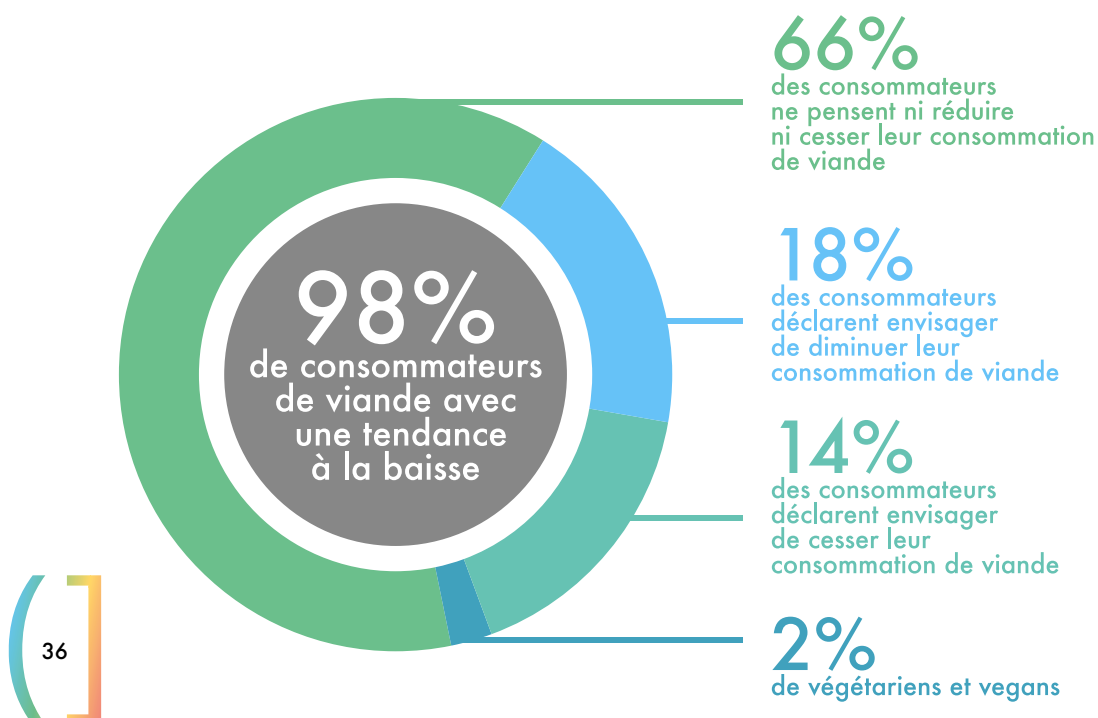
La France compte aujourd'hui près de 200 millions d'animaux d'élevage, dont 140 millions de poules¹⁸. Elle héberge à elle seule 21% des bovins européens. **Mais, depuis 10 ans, le nombre de bovins a diminué de 16%, et une exploitation bovine sur dix a disparu.** Le nombre d'ovins et de chevaux diminue aussi régulièrement depuis une trentaine d'années, alors que cochons et les volailles sont plutôt stables¹⁹.

¹⁸ : <http://agriculture.gouv.fr/levage-en-chiffres>

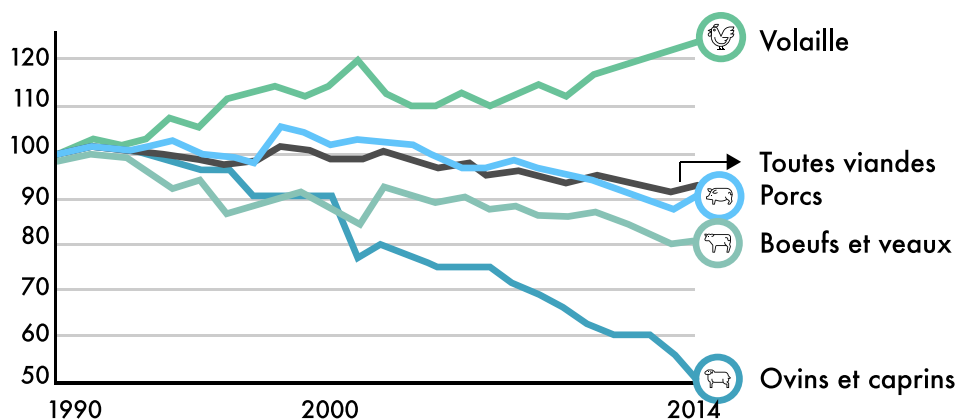
¹⁹ : <https://www.viande.info/viande-lait-oeuf>

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT, LES ATTENTES DES CLIENTS ET PARTENAIRES

Cette baisse s'explique principalement par la concurrence d'autres pays producteurs, et par le fait que la consommation de viande moyenne par Français a diminué de 11% entre 1970 et 2014, principalement celle de viande de bœuf, la consommation de volaille continuant à croître. Parallèlement, la consommation de produits laitiers stagne voire diminue depuis une vingtaine d'années²⁰. Les consommateurs sont aussi de plus en plus exigeants concernant les conditions d'élevage des animaux (plein air, lumière naturelle, ...)²¹.



Évolution de la consommation individuelle de viandes en France (base 100 en 1990)



2 - POUR 2030, DEUX ÉVOLUTIONS PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉES.

Le nombre d'animaux d'élevage en France pourrait continuer à diminuer sous l'influence de ces deux moteurs (concurrence étrangère et baisse de la consommation de viande en France). Mais le développement d'une base productive d'élevage à

destination des marchés d'export reste possible. Il est prévu en effet un accroissement des besoins mondiaux en protéines de 70% à l'horizon 2050, lié à l'essor des classes moyennes dans de nombreux pays et à l'évolution des régimes alimentaires.

²⁰ : agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15prodlaitiers.pdf

²¹ : <https://www.ifip.asso.fr/fr/content/acceptabilite-des-leverages-par-la-societe-en-france-controverses-et-mobilisations>

3 - DES ÉLEVAGES PLUS GRANDS ET PLUS MODERNES

Le nombre d'exploitations de bovins laitiers a diminué de 19% en 10 ans, mais la taille moyenne des élevages a crû de 38%. La demande en soins et en expertises vétérinaires de ces exploitations s'est modifiée et diversifiée tout en demeurant soutenue. Cette croissance de la taille des élevages s'observe depuis la loi de 1966 sur l'élevage, qui a favorisé les regroupements d'entreprises en lien avec l'élevage.

Parallèlement à ce phénomène de concentration, on observe depuis quelques années un intérêt croissant des éleveurs, d'une part pour l'élevage bio (voir thème 5), d'autre part pour la vente directe ou en circuit court (avec un seul intermédiaire). Ainsi, environ un éleveur sur dix (tous secteurs confondus) vend au moins une partie de sa production en circuit court²².

Ces pratiques leur permettent en effet d'améliorer leur rentabilité sans augmenter la taille de leur élevage (voire en le diminuant).

Par ailleurs, le niveau de qualification progressant, les éleveurs se professionnalisent, améliorent leurs connaissances de la santé animale et leur maîtrise des technologies. La transformation des exploitations conduit les éleveurs à avoir de plus en plus de besoin de conseils en matière de : nutrition des animaux, gestion technico-économique des exploitations, conseil-suivi en matière de bien-être animal et prise en compte des interactions avec les enjeux écologiques et de biodiversité.

D'ici 2030, les éleveurs pourraient accroître leurs demandes de services en lien avec la prévention, ainsi que de télésanté vétérinaire.

4 - QUESTIONS POUR L'AVENIR

Quelle place pour les vétérinaires dans le nouvel écosystème et les parties prenantes intervenant dans les exploitations ? Par exemple, quel rôle dans l'accompagnement des circuits courts d'élevage ?

Comment garantir un maillage des compétences vétérinaires sur l'ensemble du territoire national et quelle que soit l'espèce animale considérée ?

²² : agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf

L'exercice vétérinaire en productions animales en 2030



Christophe BRARD

Président de la SNGTV

L'analyse prospective est un exercice périlleux. S'il n'est pas possible de tout prévoir, de grandes tendances se dessinent pour l'avenir.

Il semble important, en premier lieu, de réaffirmer que les vétérinaires ont un avenir et auront leur place dans toutes les filières de productions animales, dans le cadre d'un partenariat plus étroit avec les acteurs de l'élevage, du producteur au distributeur, en passant par les organisations dédiées à la protection animale et les associations de consommateurs.

Les attentes sociétales, notamment en matière de sécurité sanitaire des aliments et de respect du bien-être animal, renforceront la place du vétérinaire, «médecin des animaux», en tant qu'acteur majeur sur ces thématiques, reconnu comme tiers de confiance, crédible et indépendant.

Les grands enjeux pour les praticiens s'articuleront autour de la santé animale, en particulier dans la maîtrise des maladies récurrentes et émergentes sur notre territoire, dans une approche technico-économique plus prégnante, en concertation avec tous les acteurs du sanitaire dans des plans d'action collectifs.

Leur implication dans la bonne utilisation du médicament, la lutte contre l'antibiorésistance et la résistance aux antiparasitaires restera le fil rouge de leurs prescriptions.

L'accès aux données sanitaires des élevages et leurs échanges, dans un contexte pacifié avec les organisations professionnelles agricoles et les producteurs de données, constitueront une clé de voûte de leur action, leur permettant de valoriser ces données afin d'assurer avec efficacité le suivi sanitaire permanent des élevages dans lesquels ils interviennent.

L'approche par la médecine de grands troupeaux, la prise en compte systématique du bien-être animal dans leur démarche thérapeutique, le déploiement des thérapies complémentaires au sens large, le conseil en biosécurité, la promotion des démarches de prévention zootechniques et sanitaires intégrant des plans de vaccination, l'utilisation de dispositifs de diagnostic connectés et de l'intelligence artificielle, la pharmacovigilance seront autant de piliers moteurs de l'intervention des praticiens dans les exploitations.

Outre ces missions fondamentales, les vétérinaires s'impliqueront davantage en matière de sécurité sanitaire des aliments et de santé publique vétérinaire, dans un contexte de développement des circuits courts et des productions à haute valeur ajoutée, mais également au regard des attentes sociétales en matière de protection des consommateurs.

Pour peu que notre ministère de tutelle y mette les moyens politiques et financiers nécessaires, les vétérinaires poursuivront leurs missions en tant que vétérinaires habilités et mandatés, au service des filières et de la société, pérennisant le dispositif sanitaire français, fondé sur le partenariat public-privé, qui a maintes fois fait preuve de son efficacité et qui est promu par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) comme un modèle de bonne gouvernance sanitaire.

Si tous ces éléments conforteront le maintien de vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales, sous réserve d'un engagement de l'Etat visant à soutenir l'attractivité de ces territoires et le développement des filières de production, il appartiendra aux structures d'exercice professionnel de se donner les moyens de répondre aux attentes de tous leurs clients au sens large : éleveurs, filières de productions animales, citoyens, Etat, ...

Travail en réseaux, regroupement de clientèles, intégration réussie de jeunes praticiens, management des équipes de

vétérinaires et d'auxiliaires, favorisant l'épanouissement individuel et collectif, formation continue sont autant de facteurs de réussite qui permettront, dans les années à venir, de pérenniser le constat actuel, à savoir que le modèle économique optimal de notre profession pour un jeune praticien est de s'intégrer dans une clientèle mixte en milieu rural.

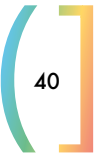
En tout cela, la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV), fédération des GTV et « réseau numéro 1 » des vétérinaires impliqués dans toutes les espèces de productions animales, continuera à remplir ses missions de formation continue et de représentation technique des praticiens, avec constance et pragmatisme. Notre objectif restera de renforcer la qualité du service qu'ils rendent aux éleveurs, aux filières de production et aux citoyens, dans leurs actions individuelles et leur participation à des actions collectives, pour avancer ensemble vers l'avenir.



Des pratiques d'élevage repensées

1 - LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, REPENSER L'AGRICULTURE

Lancés le 20 juillet 2017, suite à un engagement du Président de la République, les États Généraux de l'Alimentation ont eu pour objectifs de :

- 
- **Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition ;**
 - **Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes ;**
 - **Accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs ;**
 - **Promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.**

De nombreuses actions ont été retenues et font, pour celles relevant de la réglementation française, l'objet d'un projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, en cours d'examen par le Parlement.

Parmi les actions proposées, certaines impacteront plus spécifiquement la profession vétérinaire qui pourrait jouer un rôle, en particulier d'accompagnement. Parmi celles-ci, on peut citer notamment :

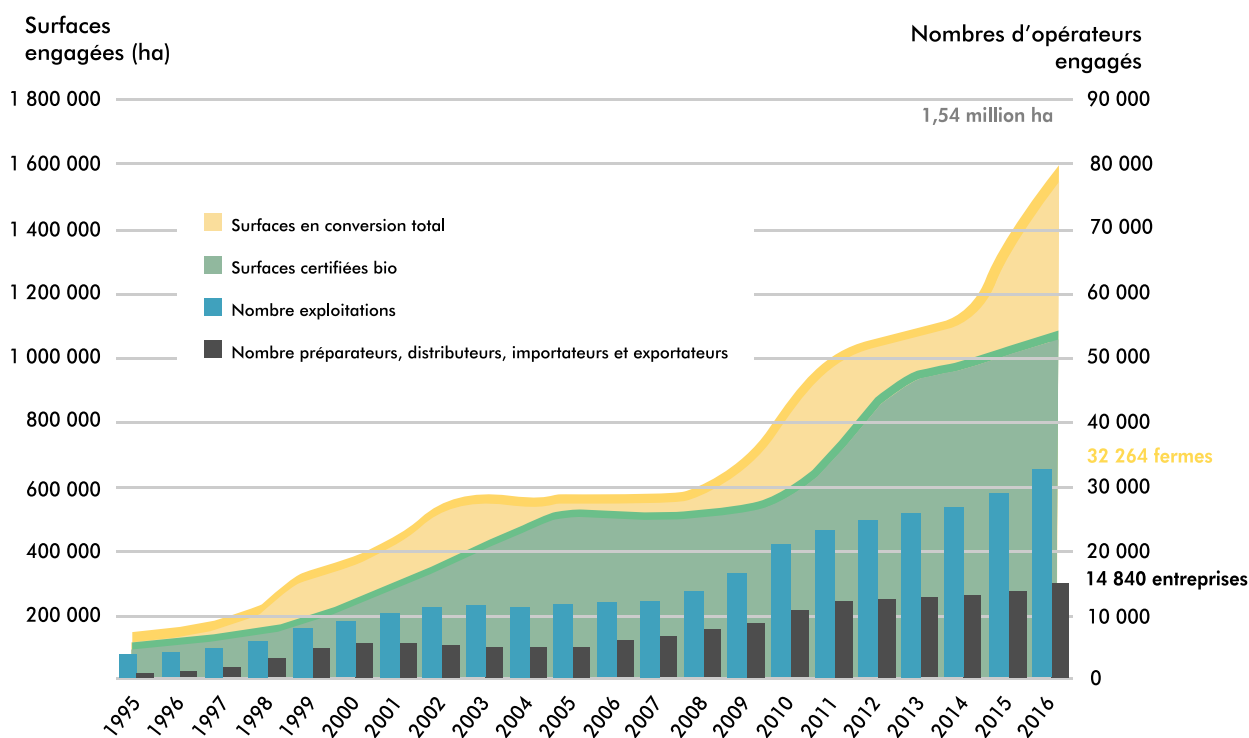
- **Dans le champ de l'accompagnement à la transformation des modèles de production :**
 - Développer les signes de qualité et l'agriculture biologique (Ambition bio 2020) ;
 - Réussir la transition écologique (produits alternatifs, EcoAntibio, Stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens, ...) ;
 - Répondre aux attentes sociétales en matière de bien-être animal.
- **Dans le champ de la promotion des choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable, accessible à tous :**
 - Mettre en œuvre une surveillance efficace pour identifier et évaluer les risques ;
 - Renforcer les moyens et les pouvoirs de contrôle et de sanctions de l'État.
- **Dans le champ des conditions de réussite :**
 - Décloisonner la gouvernance de la politique de l'Alimentation ;
 - Favoriser les initiatives locales ;
 - Renforcer l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires et l'adéquation des formations aux besoins ;
 - Soutenir la recherche et l'innovation.

2 - UN PLAN NATIONAL : AMBITION BIO 2022

Plus de 9 Français sur 10 ont consommé au moins un produit bio en 2017 (et 7 sur 10 au moins une fois par mois)²³. Parmi eux, 4 sur 10 ont consommé de la viande bio, principalement de la volaille et du bœuf.

En 2016, les exploitations agricoles bio représentaient 7,3% des exploitations françaises et près de 11% de l'emploi agricole. Le nombre de fermes bio a été multiplié par trois en 20 ans.

Le Plan Ambition Bio 2022 fixe pour objectif d'atteindre 15% de la surfaces agricole utile en bio d'ici 2022, et 20% de produits bio dans la restauration collective. Pour cela, le gouvernement a annoncé en avril 2018, suite aux États généraux de l'alimentation, qu'une enveloppe d'1,1 milliard d'euros sur cinq ans serait prévue²⁴.



La pratique du bio croît particulièrement vite pour l'élevage ovin et bovin laitier, ainsi que pour les volailles (poulets de chair et poules pondeuses). Cet essor de l'alimentation bio amène les éleveurs à repenser leurs pratiques, à recourir à d'autres traitements et pratiques pour les animaux.

²³ : <http://www.agencebio.org/comprendre-le-consommateur-bio>

²⁴ : <http://agriculture.gouv.fr/stephane-travert-annonce-le-lancement-de-la-concertation-sur-le-programme-ambition-bio-2022>

Des traitements alternatifs en appui des changements de pratiques



Christophe VERNET

Docteur Vétérinaire

Les médecines complémentaires ont le vent en poupe. Beaucoup de vétérinaires et leur clientèle (canine ou rurale, équine et NAC) leur montrent un intérêt certain. Les plans EcoAntibio 1 et 2, les notions de protection de l'environnement, les tendances sociétales actuelles, ont provoqué la nécessité de repenser les pratiques d'élevage. Ainsi la phytothérapie et l'aromathérapie, médecines complémentaires déjà très prisées des éleveurs, se sont retrouvées aux premières loges pour accompagner la réduction de prescription des antibiotiques. La phytothérapie clinique est déjà une technique médicale à part entière, elle sera donc certainement à l'avenir utilisée non seulement en appui de techniques médicamenteuses classiques mais également en prescription première. L'intérêt n'est pas que dans le remplacement des antibiotiques (renforcement de l'immunité, effet antibactérien de certaines plantes) mais aussi dans la médecine préventive.

Les freins réglementaires actuels liés à l'absence de Limites Maximales de Résidus pour les préparations extemporanées de phytothérapie sont amenés à être levés. Actuellement, les temps d'attente forfaitaires de 28 jours pour la viande et 7 jours pour le lait sont obligatoires pour toute préparation à base d'extraits standardisés prescrits. Les éleveurs ayant recours à la phyto-aromathérapie le font donc par aliments complémentaires, sans prescription

vétérinaire, sans «contrôle» et sans évaluation de l'impact sur la santé humaine. Avec tous les risques de dérapage de l'automédication et en oubliant qu'il ne s'agit pas de médecines douces, certaines plantes et huiles essentielles peuvent tuer.

Les évolutions du statut des plantes et l'implication des acteurs de la profession, notamment l'ANSES et les associations techniques, permettra un développement légal de la phytothérapie chez les animaux de rente. L'avenir passera par des évaluations (faites par des praticiens regroupés en réseau) permettant d'acquérir des références sur les traitements alternatifs (phytothérapie et aromathérapie) : innocuité, efficacité.



“
D'ici 2030,
les éleveurs
pourraient
accroître leurs
demandes de
services en
lien avec la
prévention, ainsi
que de télésanté
vétérinaire.
”

Sensibilité croissante au bien-être animal dans la société

Depuis le milieu des années 2000, la société française se montre de plus en plus sensible à la question du bien-être animal (conditions d'élevage, d'abattage, mais aussi à l'abandon des animaux domestiques, ...). Cette notion renvoie aux cinq libertés fondamentales énoncées par le Farm Animal Welfare Council²⁵ :

1. Ne pas souffrir de la faim et de la soif
2. Ne pas souffrir de contrainte physique
3. Être indemne de douleurs, de blessures et de maladies
4. Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux
5. Être protégé de la peur et de la détresse

44

Lors des ateliers « animal welfare » organisés par la Direction Générale « Sanco » de la Commission européenne en 2012 dans plusieurs états membres, était apparue une sixième liberté fondamentale, à savoir avoir une mort digne.

Selon un Eurobaromètre, les deux tiers des Français considèrent qu'il est très important de protéger le bien-être des animaux d'élevage et 36% « plutôt important »²⁶. Ce sont 44% des Européens qui pensent que le bien-être des animaux d'élevage devrait être mieux protégé qu'il ne l'est actuellement, soit 5 points de plus qu'il y a 10 ans²⁷.

LE STATUT DE L'ANIMAL EN FRANCE

Depuis 1963, la loi française interdit la cruauté envers les animaux domestiques apprivoisés ou tenus en captivité. Puis, en 1976, une nouvelle loi dispose que « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Elle conduit donc à encadrer les conditions d'élevage, de détention et de transport des animaux.

Depuis 2015, l'animal est considéré par le Code civil français comme un « être doué de sensibilité ». Le Code pénal et le Code rural le reconnaissent déjà comme un être vivant et sensible. Néanmoins, les animaux sont toujours soumis au régime des biens corporels. Certaines pratiques comme la corrida ou les abattages rituels sont parfaitement légales et ont toujours lieu.

²⁵ : <http://agriculture.gouv.fr/bien-etre-animal-contexte-juridique-et-societal>

²⁶ : http://www.vetitude.fr/wp-content/uploads/2016/03/ebs_442_fact_fr_fr.pdf

²⁷ : http://www.vetitude.fr/wp-content/uploads/2016/03/ebs_442_sum_fr.pdf

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT, LES ATTENTES DES CLIENTS ET PARTENAIRES

Cette préoccupation se manifeste notamment dans les débats actuels sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux, sur le végétarisme et le véganisme. Elle s'est aussi traduite chez certains acteurs des industries agroalimentaires par des évolutions de comportements. Ainsi, la plupart des enseignes de grande distribution ont annoncé leur intention de ne plus vendre d'œufs issus d'élevages en batterie d'ici 2020 ou 2025. Carrefour a annoncé la mise en place d'une certification sur le bien-être animal²⁸.

À l'échelle européenne, les directives relatives au bien-être des animaux d'élevage se multiplient depuis les années 1980, notamment sous la pression des associations de protection animale²⁹.

Elle conduit aussi les pouvoirs publics à s'y intéresser, comme le montre la proposition de loi en cours concernant les conditions d'abattage³⁰.

À l'horizon 2030, il est très probable que la sensibilité au bien-être animal se développe en France, mais aussi dans les autres pays européens, voire dans les pays en développement. Les animaux seront de plus en plus considérés comme des êtres sensibles, voire comme des amis ou des égaux, ce qui implique une évolution du rapport éthique à l'animal et la prise en compte de responsabilités élargies.

QUESTIONS POUR L'AVENIR

Comment positionner et imposer le vétérinaire en tant que scientifique, expert de la bientraitance animale dans une approche de la relation animal/homme/environnement compatible avec la domestication, l'élevage et l'agro-écologie ?

²⁸ : <http://www.carrefour.fr/qualite-alimentaire/bien-etre-animal>

²⁹ : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/583114/IPOL_STU\(2017\)583114_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/583114/IPOL_STU(2017)583114_FR.pdf)

³⁰ : <http://www.vetitude.fr/abattoir-et-bien-etre-animal-une-proposition-de-loi-et-un-rapport-denquete-prevus-pour-la-rentree/>

Nouveaux regards sur l'animal sauvage et la santé animale

1 - LA PLACE DE L'ANIMAL SAUVAGE DANS NOS MODES DE VIE : UN RETOUR DU SAUVAGE ?

46

Les trente dernières années voient l'éloignement des Français des animaux de la ferme et de la faune sauvage. Les contacts des urbains avec l'animal d'élevage se sont fortement réduits et ceux avec les mammifères sauvages sont devenus rares, alors que la relation avec les animaux de compagnie s'intensifiait.

Plusieurs phénomènes montrent une inflexion possible dans cette tendance pluridécennale :

- L'extension des zones d'influence urbaine met l'habitat et les infrastructures de nouveau en contact avec les populations d'animaux sauvages autochtones (ainsi que les animaux de compagnie) ;
- La progression majeure des populations des grands ongulés (sangliers, cerfs, chevreuils) renforce les situations de contacts et crée des enjeux sanitaires (zoonoses notamment) ;
- Enfin, on constate une présence croissante d'animaux de rente et/ou sauvages dans les espaces urbains de manière volontaire (cas des moutons dans les parcs urbains fermés), ou involontaire (cas des sangliers nourris dans les parcs à Berlin) ;
- Les activités de « pleine nature », les aspirations au « wilderness » et au « survivalisme » se développent, occasionnant des situations de rencontres pour le meilleur ou pour le pire (maladie de Lyme par exemple) ;
- La réintroduction d'espèces ou le développement d'espèces sauvages (loups notamment, ours, lynx boréal), contribue à réveiller nos imaginaires ancestraux ;
- Les trajectoires vers une agriculture plus raisonnée, moins intensive en produits phytosanitaires, permettent d'envisager une restauration construite de la biodiversité des campagnes.

Demain, à l'instar d'avant-hier, l'animal sauvage ne se limitera pas au « non domestique », mais l'animal avec lequel on partage un domus territorial, une « maison commune ». La question devient celle de la « juste place » des animaux dans l'organisation sociale, économique, culturelle et patrimoniale des espaces. Un enjeu important sera celui de l'aménagement des cohabitations.

2 - LA NOTION DE BIODIVERSITÉ PRIME SUR CELLE DES POPULATIONS PAR ESPÈCE

La logique de protection repose encore largement sur une segmentation des espèces en fonction des menaces sur les populations, et sur des politiques de sanctuarisation d'espèces et d'espaces. Demain, la notion d'écosystème et de biodiversité primera vraisemblablement sur les trajectoires des espèces individuelles.

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

La richesse du patrimoine naturel français et les menaces qui pèsent sur son devenir confèrent à la France une responsabilité particulière en matière de biodiversité.

Depuis 2004, la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) est la concrétisation de l'engagement français au titre de la Convention sur la diversité biologique. La France inscrit ses actions en faveur de la biodiversité dans le cadre de ses engagements internationaux et européens ainsi que des accords régionaux et des programmes multilatéraux. En août 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, dote la France de principes renforcés, d'outils nouveaux et de nouvelles mesures pour répondre aux enjeux d'érosion de la biodiversité et de dérèglement climatique. Cette loi crée l'Agence française pour la biodiversité, interlocuteur privilégié pour accompagner les acteurs de la biodiversité et de l'aménagement du territoire.

La gestion et la protection des milieux naturels, de la flore et de la faune reposent sur un large éventail d'outils (parcs nationaux, parcs naturels marins, Natura 2000, etc.) qui permettent d'adapter les réponses à la diversité des enjeux et des problématiques rencontrées sur le terrain. Tous statuts confondus, les aires protégées françaises couvrent, en avril 2017, environ 21 % des terres et 22 % des eaux françaises.

3 - VERS UN ANIMAL SAUVAGE DE PLUS EN PLUS « ADMINISTRÉ » ?

Plusieurs dynamiques participent de l'avènement de modes de gestion « technologiques » des populations sauvages (puces RFID, surveillance satellite, gestion de la diversité génétique, ...). L'animal sauvage sera-t-il demain géré comme l'animal de rente ? Le fait qu'il puisse l'être n'est pas un enjeu en soi, mais abolit les frontières entre mondes sauvages et domestiques.

4 - ONE HEALTH, SANTÉ ANIMALE, SANTÉ HUMAINE = UNE SEULE SANTÉ

Depuis une dizaine d'années, différentes approches cherchent à repenser la place de l'homme dans les écosystèmes, son rôle dans leur équilibre, mais aussi dans leur déséquilibre. Ainsi, le programme international One Health/Une seule santé est né au début des années 2000 pour mettre en avant les liens qui unissent santé humaine, santé animale et écosystèmes³¹. Il associe la FAO, l'OMS, l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale), l'Unicef, l'UNSCIC et la Banque mondiale, par l'idée que les hommes et les animaux sont soumis aux mêmes zoonoses (maladies et infections qui peuvent se transmettre de l'homme aux vertébrés, et vice-versa) : grippes, tuberculose, brucellose, maladie de Lyme, ... Selon l'OMS, 60% des maladies infectieuses humaines sont zoonotiques, et 75% des maladies infectieuses sont apparues depuis moins de 10 ans³². La mondialisation des flux (de personnes et d'animaux), les changements climatiques et l'intensification des élevages augmentent en effet les risques d'apparition et de diffusion des zoonoses.

60% des pathogènes humains et **85%** des pathogènes émergents sont zoonotiques³²

48

73% des pathogènes humains émergents proviennent du monde animal³²

Le projet One Health vise donc à structurer une veille ou une surveillance épidémiologique globale pour la santé des humains et des vertébrés³³. Il s'intéresse aussi à l'antibiorésistance et aux solutions pour la réduire.

L'approche Ecohealth se développe aussi depuis quelques années, avec pour objectif d'étudier les impacts des transformations des écosystèmes sur la santé humaine. Elle réunit pour cela différentes disciplines scientifiques, dont la médecine vétérinaire.

À l'horizon 2030, la protection de la santé des animaux, qu'ils soient domestiques, d'élevage ou sauvages, constituera donc un enjeu majeur pour la santé humaine. Dans cette logique, les vétérinaires ont un rôle clef à jouer pour prévenir, identifier et soigner les maladies.

³¹ : <http://www.oie.int/fr/pour-les-medias/onehealth-fr/> ; <http://www.onehealthinitiative.com/>

³² : <http://agriculture.gouv.fr/les-zoonoses-ces-maladies-transmissibles-entre-lhomme-et-lanimal> ; <http://www.efsa.europa.eu/fr/topics/topic/zoonotic-diseases>

³³ : <http://www.inra.fr/Grand-public/Alimentation-et-sante/Tous-les-dossiers/Maladie-de-Lyme-et-infections-a-tiques/One-Health>

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT, LES ATTENTES DES CLIENTS ET PARTENAIRES

UNE SEULE SANTÉ

EN PROTÉGEANT LES ANIMAUX, NOUS PROTÉGEONS NOTRE AVENIR

Les acteurs de la santé humaine et de la santé animale travaillent ensemble pour préserver la sécurité sanitaire et la sécurité alimentaire.

60 % des agents pathogènes pour l'homme sont d'origine animale

5 nouvelles maladies humaines apparaissent chaque année

20 % des pertes de production animale dans le monde sont dues à des maladies

Concernant la santé animale, les vétérinaires sont des acteurs clés du concept « Une seule santé »

La détection précoce des maladies et infections à leur source animale peut empêcher leur transmission aux humains ou l'introduction d'agents pathogènes dans la chaîne alimentaire

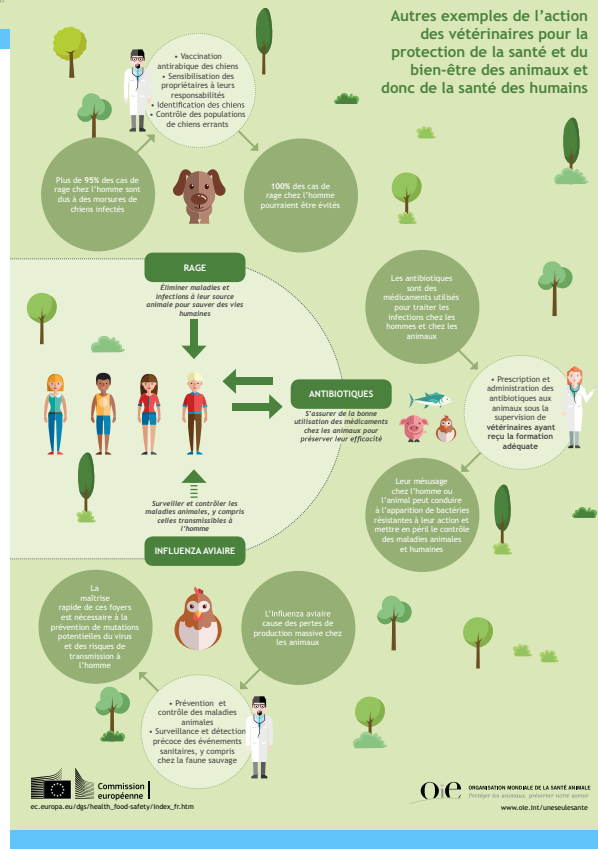


TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE Les vétérinaires ont la responsabilité des réglementations en matière de santé et bien-être animal, de traçabilité, de sécurité des aliments et de la sécurité du commerce de produits animaux

oe ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

« Le projet One Health vise à structurer une veille ou une surveillance épidémiologique globale pour la santé des humains et des vertébrés. »

Autres exemples de l'action des vétérinaires pour la protection de la santé et du bien-être des animaux et donc de la santé des humains



5 - QUESTION POUR L'AVENIR

Quel rôle pour le vétérinaire sentinelle ?

Santé environnementale : maîtrise des effluents d'élevages (médicaments), animal dans la ville (prévention des incivilités), importation illégale (biodiversité).

Comment promouvoir la position du vétérinaire à l'interface de la santé animale, de la santé humaine et de la santé de l'environnement ?

50

Comment faire du vétérinaire un acteur « ecohealth » efficace et reconnu ?



Les services vétérinaires français en 2030



Jean-Luc Angot

Chef du Corps des ISPV

Président de la section Prospective, Société et International du CGAAER

Tout comme le concept One Health qui a évolué en One Health-One Planet, la notion de santé publique vétérinaire s'est enrichie en intégrant le respect de l'environnement, la durabilité et la réponse aux attentes sociétales.

Les services vétérinaires, associés aux services phytosanitaires, sont devenus un service à compétence nationale, le Service national de contrôle vétérinaire et phytosanitaire, rassemblant tous les services ministériels impliqués au niveau central et les services déconcentrés compétents, dont les actions sont financées en grande partie par des redevances affectées.

Le recentrage des contrôles officiels sur les missions régaliennes, le développement de la surveillance et de la prévention et la responsabilisation des professionnels se sont poursuivis, se traduisant en particulier par un positionnement plus important des agents du Service en

contrôleurs de second niveau, tout en veillant au maintien de leurs compétences de base.

Des missions supplémentaires sont déléguées aux vétérinaires praticiens mandatés, notamment dans les domaines du bien-être animal et de la sécurité sanitaire des aliments.

Le développement de la délinquance dans le domaine agroalimentaire a nécessité un renforcement de la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires, département du Service chargé de la lutte contre les fraudes mais aussi de la prévention de ces dernières en utilisant les techniques d'intelligence économique ainsi que l'amélioration de la coopération européenne et internationale.

La révolution à venir des technologies vétérinaires

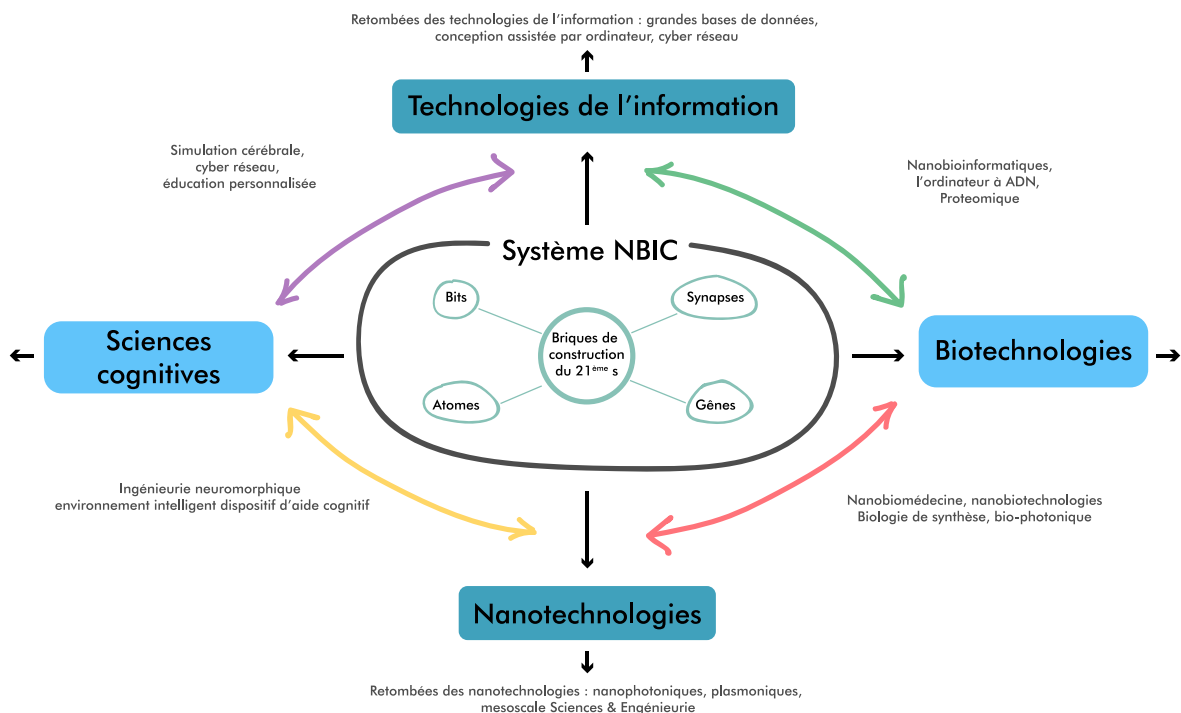
1 - LES PROGRÈS DES NBIC

Quatre domaines scientifiques, connus sous l'acronyme NBIC, enregistrent des progrès majeurs :

- **les nanotechnologies (N)**, par exemple les puces à ADN permettant de détecter précocement des cancers, de dépister certaines antibiorésistances, et bientôt des micro-analyseurs de sang ;
- **les biotechnologies (B)**, notamment avec les espoirs placés dans les cellules souches pour traiter certaines maladies, ou dans la technologie CRISPR Cas 9 pour modifier l'ADN ;
- **l'informatique (I)**, qui est déjà devenu incontournable : Internet des objets, analyse prédictive, etc. ;
- **les sciences cognitives (C)**, désignant des systèmes cognitifs de traitement de l'information capables d'acquérir, mettre en œuvre et transmettre des connaissances.

Convergence des technologies de base NBIC

Source : Rocco and Brainbridge, 2013, Fig.2 (1)



2 - ESSOR DES TECHNOLOGIES UTILISÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES

Comme dans d'autres secteurs, les technologies pourraient bouleverser les pratiques des vétérinaires, mais aussi celles de leurs clients.

L'offre d'objets connectés à destination des propriétaires se développe en effet rapidement : des GPS pour géolocaliser son animal, des caméras pour observer et échanger à distance avec son compagnon, etc. Apparaissent aussi des équipements relevant du domaine vétérinaire, notamment des capteurs placés dans des colliers permettant de suivre les mouvements de l'animal. Ce type d'équipement se multiplie également pour les animaux d'élevage : surveillance de la température et du poids des vaches, de leur alimentation, ... Les deux tiers des éleveurs

laitiers possèdent au moins un objet connecté pour le suivi de leurs animaux.

Mais ces objets sont pour l'instant peu utilisés pour les animaux domestiques, notamment à cause de leur coût (jusqu'à 300 euros) et de leur faible valeur ajoutée. En conséquence, des start-up qui s'étaient lancées sur ce marché ont déjà disparu.

Néanmoins, il est tout à fait envisageable que leur usage s'accroisse, grâce à une baisse des prix et pour répondre aux préoccupations de certains propriétaires.

3 - UNE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE PLUS EFFICACE GRÂCE AUX TECHNOLOGIES

Comme en médecine humaine, les informations collectées grâce à ces objets connectés pourraient être utilisées par les vétérinaires pour améliorer le suivi de certaines pathologies, détecter des problèmes, etc. Un nombre croissant de tâches simples pourraient ainsi être confiées aux propriétaires d'animaux, les résultats étant transmis au vétérinaire.

Parallèlement, les technologies pourraient être plus présentes dans les cabinets vétérinaires. Ainsi, des dispositifs d'intelligence artificielle comme Watson d'IBM commencent à être utilisés en médecine humaine pour établir des diagnostics, grâce à leur immense capacité d'analyse de la littérature médicale. IBM a aussi développé une application, Sofie, qui vise à faciliter le diagnostic des vétérinaires³⁴. Une initiative française est d'ailleurs à souligner dans l'univers vétérinaire en matière d'aide

au diagnostic, celle de Pronozia. Son produit «2^{ème} Avis» vise à proposer au praticien des hypothèses diagnostiques susceptibles de l'éclairer dans la gestion des cas cliniques complexes. Toutes ces technologies sont pour l'instant peu connues et peu utilisées par les vétérinaires, et sont donc plus utilisées par leurs clients.

Mais, à l'horizon 2030, les activités vétérinaires à distance pourraient se développer pour rationaliser les visites. Les consultations en ligne deviendraient alors un moyen d'accéder rapidement à un service vétérinaire, même si elles resteront moins utiles qu'en médecine humaine (les animaux ne pouvant pas exprimer leur état, ce qui rend l'examen physique souvent indispensable).

³⁴ : <https://www.ibm.com/ibm/ca/fr/gm-superhuman-ai-technology-vets.html>

4 - QUESTION POUR L'AVENIR

Quelle propriété et quelles utilisations des données relatives à la santé des animaux de rente et de compagnie ?

Quelle appropriation des technologies par les vétérinaires ?

54

Quels nouveaux métiers pour les vétérinaires et quelles nouvelles activités pour les vétérinaires « augmentés » ?



“
**Comme dans
d'autres secteurs,
les technologies
pourraient
bouleverser
les pratiques
des vétérinaires,
mais aussi celles
de leurs clients.**
”

Les transformations de la médecine vétérinaire

Évolution du médicament et des thérapeutiques vétérinaires à l'horizon 2030

56



Christophe HUGNET

Praticien en exercice mixte et spécialisé.

Spécialiste médecine interne des animaux de compagnie

DIE Médecine Vétérinaire de catastrophe et d'environnement

CSBM Mécanique d'action des toxiques & CSBM pharmacovigilance

DIU Immuno-rhumatologie

Expert près la Cour d'appel de Grenoble

L'arsenal thérapeutique vétérinaire est en constante évolution, tant par les molécules utilisées que par les indications et les espèces ciblées. La médecine individuelle, y compris pour les animaux de rente, sera devenue une médecine de précision en particulier via l'aide des outils connectés visant certes à mieux dépister, mieux comprendre la physiopathogénie mais aussi et surtout mieux traiter.

Traiter rapidement, efficacement et le juste temps nécessaire ne sera pas seulement une règle d'antibiothérapie mais une préoccupation quotidienne des vétérinaires. De nouvelles

classes thérapeutiques (nanoparticules, thérapie génique via les techniques de vectorisations ou utilisant les ciseaux CRISPR-Cas9, molécules à effet sélectif, etc.) émergeront soit par la nécessité réelle de soigner des affections morbides invalidantes, soit par le besoin d'apporter du confort de vie et de bien-être aux animaux, soit, à l'instar de ce qu'on observe en médecine humaine, pour rétablir un supposé déséquilibre constaté par des paramètres paracliniques (biologiques en particulier) sans connaître la réelle portée sanitaire de l'anomalie déclarée.

Notre profession n'échappera pas ainsi à la « création » d'affections chroniques ou de facteurs prédisposants à une morbidité potentielle nécessitant une administration régulière d'un médicament ou d'un complément de type nutraceutique. La biothérapie (vaccination, immunothérapie, anticorps monoclonaux, modulateurs de la réponse immunitaire agissant sur les cytokines et intégrines, les DARPins) sera au cœur des options préventives et thérapeutiques. Outre la prévention vaccinale des infections virales, bactériennes et parasitaires, l'immunothérapie fera appel à de nouvelles technologies (vaccins à ADN, vaccins VLP à pseudo-particules virales, vaccins Plasmid-VLP, vaccins cellulaires, protéines recombinantes et chimères) mais également à de nouvelles voies d'administration (afin d'optimiser l'immunité locale muqueuse par exemple, visant à empêcher la pénétration naturelle des pathogènes) ainsi que des indications dans les domaines de la cancérologie et de l'auto-immunité.

La profession répondra à l'attente sociétale concernant les

alternatives « naturelles » telles que la phytothérapie dès lors que les freins réglementaires européens et nationaux auront été levés, en particulier pour les animaux producteurs de denrées alimentaires.

La prise en charge de certaines affections chroniques actuellement controversées (borrélioses par exemple) par la réalité même de leur existence et des conséquences sanitaires sera facilitée par l'émergence d'outils diagnostics discriminants et l'instauration de traitements ciblés et différents selon le stade clinique et lésionnel.

Quant à l'activité économique induite par le médicament au sein des structures vétérinaires, elle sera très différente de celle connue actuellement en France, en raison de l'intervention de nouveaux acteurs de la distribution (internationalisation des échanges et du commerce, vente via les outils numériques) et de probables modifications de la réglementation nationale et européenne.



Les vétérinaires directement concernés par les évolutions des attentes vis-à-vis du travail

58

1 - ÉVOLUTIONS DANS LES COMPORTEMENTS ET LES ATTENTES DES TRAVAILLEURS

80% des
18-35 ans
considèrent le travail
comme une source
d'épanouissement
personnel

80% des 18-35 ans considèrent le travail comme une source d'épanouissement personnel, ce qui se traduit par une très forte sensibilité aux marques de reconnaissance de leur investissement professionnel, mais aussi aux conditions de travail. Les attentes sont aussi fortes concernant le management, qui doit être plus collaboratif, privilégier le mode projet et accorder plus de responsabilités à chacun.

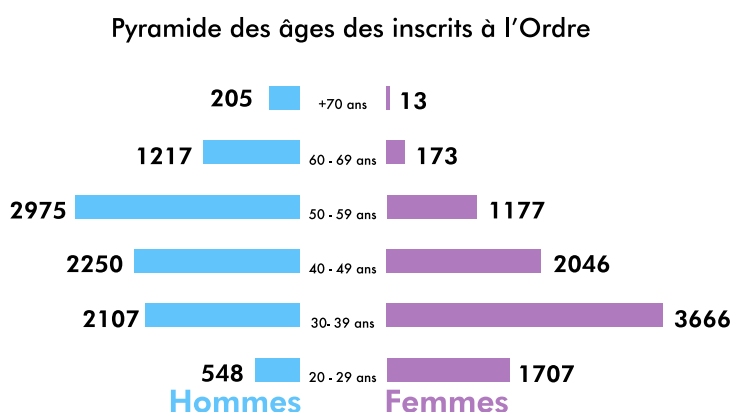
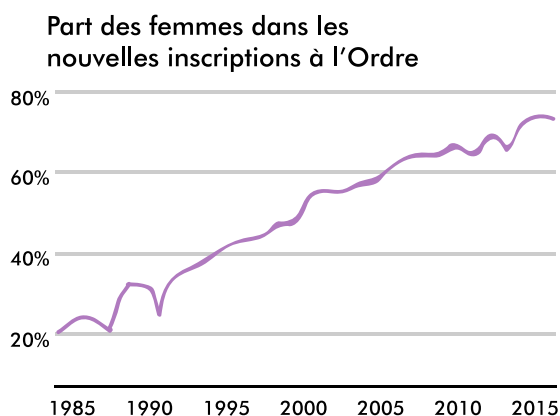
En 40 ans, le taux d'activité des femmes en France a augmenté de plus de 15 points : aujourd'hui, les deux tiers des Françaises travaillent (contre 75% des hommes)³⁵. Les femmes, aussi bien que les hommes cherchent de plus en plus à trouver un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Or, cet équilibre peut être difficile à trouver compte tenu de l'amplitude des horaires de travail au cours de la journée et de la semaine qui s'observe dans un nombre croissant d'entreprises, et qu'ont toujours connu les entreprises vétérinaires.

La souffrance et le mal-être au travail (dont le burn-out est l'emblème) sont de plus en plus pris en compte par les entreprises, qui cherchent à assurer le bien-être de leurs salariés. Pour cela, différentes stratégies peuvent être mises en place : améliorer « l'ambiance au travail », repenser le fonctionnement de l'entreprise, offrir plus d'autonomie aux salariés, etc.

³⁵ : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/population-active-et-taux-d-activite-selon-le-sexe-et-l-age/>

2 - UNE FÉMINISATION TRÈS RAPIDE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE

Entre 2010 et 2015, le nombre de femmes vétérinaires a augmenté de 26% (- 1,6% pour les hommes), et elles représentent désormais la moitié des inscrits à l'Ordre. Cette féminisation va se poursuivre à l'avenir, puisque plus de 70% des primo-inscrits à l'Ordre sont des femmes, et 9 vétérinaires sur 10 qui partiront à la retraite au cours des prochaines années sont des hommes.



Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire

À l'horizon 2030, les exigences des travailleurs devraient encore s'accroître, compte tenu de la présence importante des représentants des génération dites Y (nées entre 1980 et 2000) et Z (personnes nées entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000). Même si ces jeunes arrivent à peine sur le marché du travail, ils manifestent déjà des attentes vis-à-vis des entreprises.

À l'horizon 2030, les trajectoires professionnelles seront probablement de moins en moins linéaires en France, et la logique du métier à vie pourrait être de plus en plus remise en cause. Les vétérinaires n'échapperont pas à cette transformation : selon une enquête, **près de la moitié des vétérinaires praticiens interrogés n'envisagent pas d'exercer ce métier jusqu'à 60 ans**, à cause de l'exigence des gardes, des conditions de travail et/ou pour privilégier leur vie de famille³⁶.

Cette évolution entraînera des besoins de passerelles entre les métiers vétérinaires, mais aussi de reconversion.

³⁶ : Les facteurs de stress en cabinet vétérinaire. Thèse A. Bertrand ENVA 2014

L'entreprise de demain

1 - VERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ENTREPRISE, UNE ORGANISATION AU SERVICE DU BIEN COMMUN

La définition de l'entreprise en France est celle inscrite depuis 1832 dans le code civil : « La société est instituée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter »³⁷. Le gouvernement envisage aujourd'hui de réviser cette définition pour intégrer les transformations des missions des entreprises depuis presque deux siècles. En particulier, le rôle de l'entreprise dans la préservation de l'intérêt général et des

ressources naturelles pourrait être souligné.

Le rapport commandé sur ce sujet par le gouvernement (Notat/Sénard), paru en mars 2018, recommande de compléter le Code civil en indiquant que « la société doit être gérée dans son intérêt propre, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité »³⁸.



2 - VERS DE NOUVELLES FORMES D'ENTREPRISES ET D'ENTREPRENARIAT ?

De nouvelles formes de sociétés apparaissent qui associent une finalité lucrative et une finalité sociétale. L'exemple américain est significatif : les Benefit Corporations (BC) et les Flexible Purpose Corporations (FPC) - deux innovations législatives relativement récentes - poursuivent des intérêts sociaux collectifs en même temps que le profit actionnarial. Ces entreprises s'engagent à « faire du bien tout en faisant de l'argent ». C'est-à-dire à avoir un

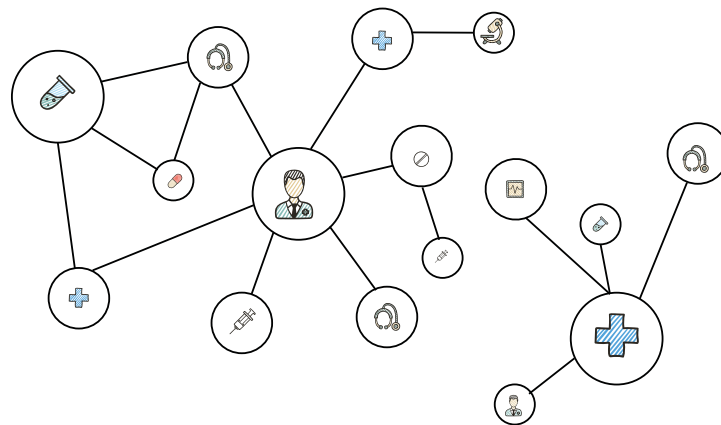
impact positif et important sur la collectivité et l'environnement au regard d'un standard de référence (préservation de l'environnement, amélioration de la santé, promotion des arts et des sciences, avancement des connaissances, fourniture de produits et de services à des personnes démunies ou possibilité pour des employés de bénéficier d'opportunités allant au-delà de la création d'emplois).

³⁷ : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEGIARTI000006444040>

³⁸ : <https://www.economie.gouv.fr/mission-entreprise-et-interet-general-rapport-jean-dominique-senard-nicole-notat>

3 - DES FORMES DE PARTENARIAT ANCIENNES QUI SE DÉVELOPPENT : LES GRAPPES D'ENTREPRISES

Les entreprises peuvent aussi travailler plus systématiquement avec d'autres entreprises, dans une logique d'écosystème (comme dans les pôles de compétitivité) ou de « grappe », qui peuvent regrouper plusieurs structures. Il existe aujourd'hui 121 grappes d'entreprises en France³⁹.



4 - LE DÉVELOPPEMENT DU FONCTIONNEMENT EN MODE PROJET

61



Les entreprises peuvent privilégier un fonctionnement en mode projet. Elles vont ainsi mobiliser des compétences humaines en fonction de chaque projet, soit avec des salariés polyvalents, soit avec des recrutements spécifiques (contrats de mission ...). Il en résulte une croissance du travail collaboratif, une évolution des responsabilités et des modalités de suivi du travail réalisé.

³⁹ : https://www.adcf.org/contenu-article?num_article=2573&num_thematique=4

Part.3



Aspirations &
évolutions

Les questions et les préoccupations auxquelles sont confrontés l'ensemble de la profession vétérinaire ont été collectées tout au long de l'année 2017 au travers de plusieurs dispositifs :

- des groupes thématiques qui se sont réunis régulièrement au cours de l'année ;
- des réunions d'intelligence collective organisées lors du tour de France entre mai et juin 2017 ;
- et une grande enquête, réalisée entre le 10 juin et le 17 juillet 2017, qui a recueilli 32 000 verbatims de la part de 2 600 répondants.

L'enquête

Elle a posé 11 questions ouvertes regroupées en 4 grands thèmes :

- Le rôle du vétérinaire dans la société
- Les valeurs des vétérinaires
- Les enjeux pour la profession et les entreprises vétérinaires
- Les sujets prioritaires pour la démarche VetFuturs France 2030



Les réponses ont été analysées puis regroupées en fonction des termes utilisés et selon plusieurs segmentations (professionnels libéraux ou salariés, durée d'exercice, sexe, ...).

2 598 vétérinaires ont répondu, permettant de recueillir 31 897 verbatims.

- 59% des participants sont des femmes.
- Une bonne participation des jeunes : les 2/3 des répondants ont moins de 45 ans et 1/4 moins de 30 ans !
- 84 % sont des praticiens, dont 63% de libéraux.
- Parmi les praticiens, 59% exercent en canine, 27% en mixte, 8% en rurale, 5% en équine et 1% en NAC.
- On note une surreprésentation des jeunes répondants et donc des femmes.

La répartition régionale des participants est équivalente à celle des inscrits à l'Ordre des vétérinaires.

1 - LES VALEURS DES VÉTÉRINAIRES

DES VALEURS EXPRIMÉES PAR LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE PROCHES DE CELLES DE LA SOCIÉTÉ

Au vu de l'enquête, trois familles de valeurs animent les vétérinaires au quotidien :

- des valeurs chaudes, sociales et sociétales que l'on peut regrouper autour des mots empathie, partage ou générosité ;
- des valeurs relevant de la dimension morale ou éthique telles que l'honnêteté ou le respect ;
- et des valeurs relevant de l'engagement et de l'exigence professionnelle au travers de termes comme perfectionnisme, service et apprentissage.

TROIS VALEURS ÉMERGENTES SE DÉGAGENT DE L'ENSEMBLE DES RÉPONSES.

SAVOIR-FAIRE

Le savoir-faire au travers des notions d'expertise, de technicité de la médecine vétérinaire et du mouvement de spécialisation.

Sous cette valeur émergente, on retrouve 361 citations et elle est la première citée par les professionnels ayant plus de dix ans d'ancienneté.

Sont ici mentionnés des aspects tels que :

- «Spécialisation des connaissances»
- «Spécialisation par des cursus post-doctorat de plus en plus importants et via le matériel»
- «Professionnalisation pour une médecine de très haut niveau technique»

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE / PRO

L'équilibre vie privée / vie professionnelle rassemble 238 citations.

Cette valeur émergente est la première citée par les professionnels ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté, ce qui ne constitue pas une surprise (âge des premiers enfants, ...). Les expressions suivantes sont assez emblématiques :

- «L'envie d'avoir une vie à côté du métier»
- «La priorité à la vie de famille et la réalisation personnelle»
- «Faire le travail qu'on aime et le faire du mieux qu'on peut»

RESPECT DE L'ANIMAL

Le respect de l'animal regroupe 192 citations.

Cette valeur émergente est la première citée par les jeunes professionnels (moins de 5 ans d'ancienneté). Elle s'illustre par les propos suivants :

- «L'amour des animaux, qui font réellement partie des familles»
- «Volonté d'assurer le bien-être animal et de gérer la douleur»
- «Approche globale de l'animal dans son environnement»



TROIS VALEURS APPARAISSENT NETTEMENT EN PERTE DE VITESSE POUR LES RÉPONDANTS.

Le travail et l'engagement sans compter

font l'objet de 512 citations. Symétrique de la recherche d'un plus grand équilibre vie privée / vie professionnelle, les valeurs de l'engagement sans compter, du vétérinaire 24h/24 sont en chute. On retrouve les commentaires suivants :

- «Pourquoi plus personne ne veut bosser le samedi ????»
- «Vétérinaire 80 heures par semaine»
- «Sacrifice de la vie personnelle»

La confraternité

réunit 322 citations.

- «Appartenance à un groupe professionnel, à une équipe»
- «Confraternité vs conflit intergénérationnel»
- «Transmission des valeurs»

Le respect

dans toutes ses dimensions totalise 307 citations. En partie lié à la pression ressentie de la part de la clientèle, d'une certaine judiciarisation des relations, d'une remise en cause des avis scientifiques, la notion de respect ressort fréquemment des commentaires des répondants :

- «Respect des autres»
- «Respect des soignants (vétérinaires, auxiliaires)»
- «Respect du client et de l'animal»

Ces valeurs montantes et en perte de vitesse sont très proches des valeurs constatées plus largement au sein de la société française.

2 - SIX GRANDS THÈMES D'ENJEUX PRÉSENTS ET À VENIR SONT IDENTIFIÉS POUR LA PROFESSION

– L'avenir du modèle économique des entreprises vétérinaires est l'une des préoccupations prioritaires des vétérinaires qui pointent notamment les sujets suivants :

- L'enjeu de la délivrance des médicaments (conseil, prescription, maintien ou adaptation à la perte de la délivrance des médicaments), mentionné par 10% des répondants
- La baisse du nombre de petites structures au profit des plus grosses, le regroupement des structures (10 % de citations)
- La question de l'autonomie financière des entreprises est également posée (7%)
- « Assurer un niveau de vie correct en rapport avec l'investissement humain et matériel que nécessite notre métier »
- « Garantir la survie économique des structures »

– L'image, la considération du métier de vétérinaire au sein de la société et son rôle en matière de santé publique

- Les vétérinaires se montrent très préoccupés par l'image que le grand public se fait de leur profession et par l'évolution de la considération du métier. En particulier, il est important pour eux d'être reconnus comme acteurs de l'amélioration du bien-être animal et de la santé publique, notamment sur les questions d'épidémiologie, d'antibiorésistance ou de positionnement sur les causes animales.

«Imposer le vétérinaire comme acteur incontournable de la santé animale»

«Savoir s'adapter aux nouvelles exigences des propriétaires et des consommateurs»

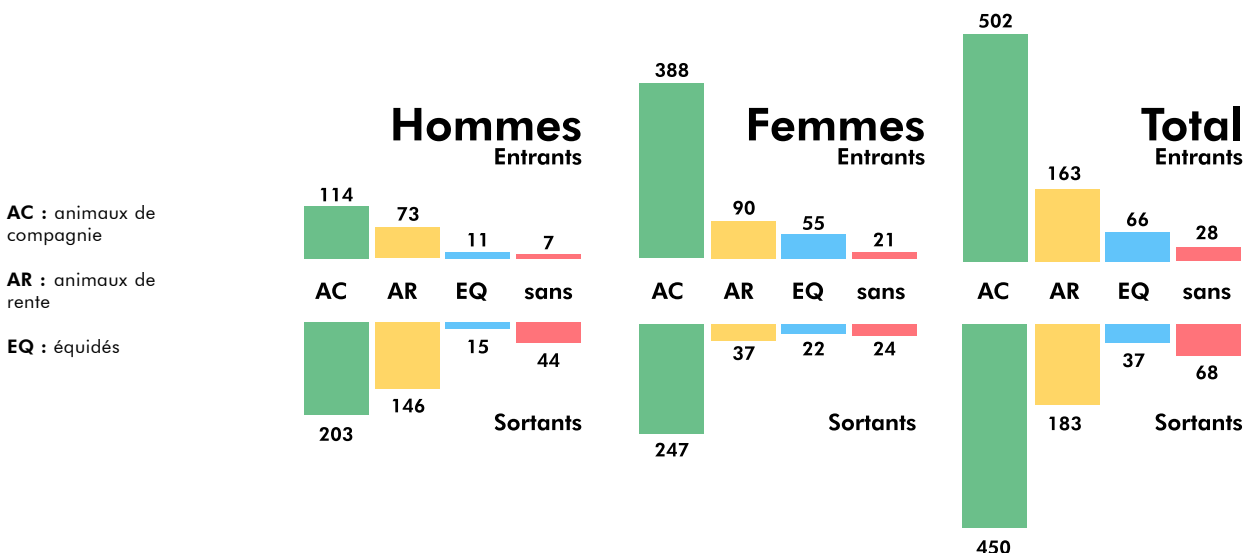
– Le marché du travail, le recrutement et la répartition des vétérinaires (maillage territorial)

Les personnes interrogées pointent les tensions liées à la disponibilité et au recrutement des vétérinaires. Ces tensions peuvent s'observer à des échelles très locales (notamment en milieu rural) et posent plus globalement la question du maillage territorial. Le sujet devient critique pour certains répondants.

«Maintenir le maillage territorial»

«Mettre en place des stages de découverte professionnelle avant le choix du métier»

Pour l'année 2017, les statistiques ordinales⁴⁰ montrent un solde négatif de la balance des entrants/sortants, s'expliquant notamment par les retraits temporaires du tableau.



⁴⁰ Atlas démographique de la profession vétérinaire 2016

ASPIRATIONS & ÉVOLUTIONS

L'une des probables causes est celle de la mauvaise anticipation collective des besoins en vétérinaires au début des années 2000. La modification substantielle du temps de travail (moins de garde par ETP⁴¹, temps de travail quotidien par ETP plus restreint, jours travaillés par mois et par ETP également plus faible) a entraîné cette sous-évaluation des besoins : un ETP sortant est probablement maintenant remplacé par 1,5 à 2 ETP.

Il en résulte la nécessité, pour la profession, de quantifier précisément les besoins en ETP pour les années à venir tout en tenant compte des diverses mutations (ex : technologiques) qui pourraient modifier l'organisation du travail.

– Le travail en réseau avec les parties prenantes, bref, le décroisement !

Les vétérinaires souhaitent développer la collaboration entre structures vétérinaires (notion de réseaux) et avec les autres acteurs de leur environnement : acteurs du monde agricole et animal, collectivités territoriales, etc.

«Développer le suivi global des élevages»

«Développer la recherche en coopération et non dans la dépendance»

– L'intégration des technologies

Comme pour d'autres professions, les vétérinaires considèrent qu'il est indispensable de prendre en compte les évolutions technologiques (notamment le numérique) dans la modification des actes techniques, de la communication vers les clients, etc.

«S'insérer dans la société big data, numériser le suivi individuel ou collectif»

– La formation continue et la formation au management

Enfin, un enjeu transverse est mentionné, celui de la formation, notamment continue, pour permettre aux vétérinaires de s'adapter aux changements, d'élargir leurs champs de compétences, de mieux gérer les structures.



⁴¹ ETP = équivalent temps plein

Image, reconnaissance et présence dans le débat public

1 - UNE IMAGE EXTERNE TRÈS POSITIVE EN SOCIÉTÉ

Selon une enquête OpinionWay pour le Ministère de l'agriculture (2013), le vétérinaire est la référence en matière de santé animale (81%) devant Internet (45%) et l'entourage (25%) pour avoir des conseils pour soigner son animal. Le vétérinaire est considéré comme étant le référent incontournable en santé animale : caution médicale (le docteur des animaux avec des connaissances médicales au meilleur niveau), rapidité du diagnostic (élément de réassurance), honnêteté et transparence (relation de confiance).

Plus de 9 Français sur 10 estiment que la profession vétérinaire rend un service de qualité⁴². La profession vétérinaire jouit donc d'une excellente image dans la société, associée à l'idée que les vétérinaires sont les personnes les plus compétentes pour s'occuper de la santé animale. Ils allient en effet leur vocation à soigner les animaux à des connaissances techniques très poussées. Cette image est notamment renforcée par les émissions de télé-réalité qui font intervenir des vétérinaires.



2 - LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA PROFESSION VÉTÉRIINAIRE RESTENT MAL CONNUES, VOIRE MAL COMPRIS

Le métier de vétérinaire est en effet souvent réduit à celui du praticien soignant les animaux de compagnie et les animaux sauvages emblématiques. Cette vision, véhiculée notamment par les médias, est réductrice par rapport à la diversité des métiers et des activités vétérinaires. Selon différentes enquêtes, les vétérinaires eux-mêmes considèrent que le public n'est pas conscient de la diversité de leurs actions, par exemple en matière

de santé publique ou d'hygiène alimentaire. Les vétérinaires ont un rôle unique en matière de santé publique. Ils sont quasiment tous détenteurs d'une habilitation sanitaire, qui leur permet d'effectuer un certain nombre d'actes visant à empêcher ou anticiper l'apparition de maladies infectieuses : vaccins obligatoires, certificats d'exportation et d'importation, actes de prophylaxie⁴³...

3 - LES VÉTÉRIINAIRES INSUFFISAMMENT PRÉSENTS DANS LE DÉBAT PUBLIC SUR LES RELATIONS HOMME/ANIMAL/SOCIÉTÉ

La méconnaissance par le grand public, mais aussi par les décideurs, du rôle des vétérinaires s'explique notamment par le fait qu'ils sont peu présents, en tant que référents scientifiques, dans les débats publics sur les relations homme/animal. Il n'existe pas de porte-parole officiel, ni même de vétérinaire médiatique, ni

de discours officiel des vétérinaires concernant les grands enjeux actuels pour lesquels ils seraient tout à fait légitimes : questions sanitaires, bien-être animal, biodiversité, antibiorésistance, zoonoses...

⁴² : Rapport de la mission de l'inspection générale des finances sur l'analyse économique du fonctionnement de 37 professions et activités réglementées, 2013.

⁴³ : <https://www.veterinaire.fr/exercer-le-metier/lhabilitation-sanitaire.html>

Diplômes / Formation initiale / Métiers & parcours / Trajectoires

1 - UN DIPLÔME, DES MÉTIERS : UNE RÉALITÉ MAL CONNUE PAR LES ÉTUDIANTS

Le diplôme vétérinaire permet d'exercer de nombreux métiers : actuellement, près d'un quart des vétérinaires inscrits à l'Ordre n'exercent pas comme praticiens. Mais cette diversité des débouchés et des activités professionnelles est mal connue par les étudiants qui souhaiteraient en être mieux informés au cours de leur cursus. Ainsi, 40% des étudiants considèrent qu'il existe un écart important entre leur vision du métier et la réalité, notamment concernant le manque d'embauches dans certains domaines et la pression au travail⁴⁴.

Les initiatives visant à mieux les informer se multiplient d'ailleurs dans les écoles : sections « juniors » des différentes associations professionnelles, soirées thématiques, modules spécifiques dans les Écoles (ex : « Les vétérinaires du 21^{ème} siècle : les grands enjeux » à VetAgroSup), implication de professionnels dans les cursus, possibilité de faire des stages facultatifs pendant les vacances...

Au-delà de ces initiatives, une stratégie globale d'information sur la diversité des métiers qui peuvent être exercés apparaît nécessaire, tant pour les étudiants que pour le grand public.



⁴⁴ : Résumé des thèses Guiller ENVT 2016, Langford ENVT 2010 et Bertrand ENVA 2014

⁴⁵ : Bilan enquête d'insertion Agreenium 2016.

2 - LA FORMATION INITIALE PERMETTRA-T-ELLE DE FORMER LES PROFESSIONNELS DONT ON AURA BESOIN ?

Plusieurs questions sont posées par les vétérinaires dans le cadre de l'enquête VetFuturs France et des groupes thématiques, notamment :

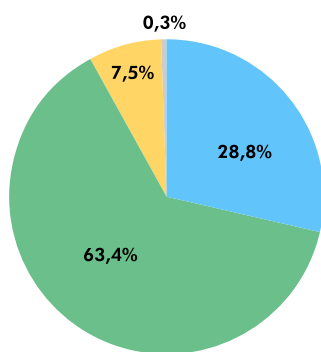
- quelle pertinence pour les classes préparatoires ?
- quelles modalités de sélection : faut-il étendre l'entretien de motivation lors du concours A comme pour les autres voies de recrutements (B, C, D) ? faut-il imposer un stage avant le concours ?
- d'autres remarques reviennent dans les enquêtes conduites auprès des étudiants, en particulier sur le contenu des études : le manque d'enseignement de la gestion d'entreprise arrive en tête⁴⁵.

De manière générale, la formation au management et au travail en équipe apparaît comme un fondamental insuffisamment enseigné en école vétérinaire. Ce point est mentionné à la fois par les professionnels et les étudiants.

CHASSEZ LES IDÉES REÇUES



Effectif : 1188 répondants



■ Pas du tout ■ Plutôt non ■ Plutôt oui ■ Totalement

«Pensez-vous que vous serez toujours praticien en clientèle en 2030 ?»

92,2% des répondants ont répondu « Oui » ou « Plutôt oui » à la question « Serez-vous toujours praticien en 2030 ? ». Une très large majorité des étudiants se voit donc encore vétérinaire praticien après une dizaine d'année d'exercice, ce qui est rassurant pour la profession. Cependant, seulement 28,8% sont prêts à l'affirmer avec certitude. Même si les répondants envisagent de rester vétérinaire praticien au cours de leur carrière on remarque qu'un grand nombre d'entre eux n'est pas prêt à l'affirmer et laisse la porte ouverte à la reconversion professionnelle.

Est-ce que le fait d'envisager de ne plus être praticien en 2030 dépend du nombre d'heures que veulent travailler les répondants ?

Les répondants déclarant vouloir travailler le plus sont également ceux qui sont le plus sûrs d'être encore praticien en 2030. Ainsi, 9,1% des personnes souhaitant travailler 35h ou moins pensent être encore praticiens en 2030 alors que ce sont 32,4% des personnes souhaitant travailler 50 ou plus.

Effectif : 1188 répondants

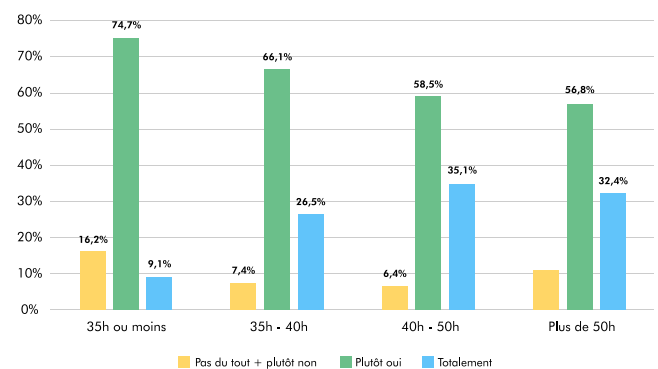


Figure 80 - Volonté d'être toujours praticien en 2030 en fonction du nombre d'heures hebdomadaires de travail

Quel statut souhaiteriez-vous avoir en 2030 ?

Effectif : 1233 répondants

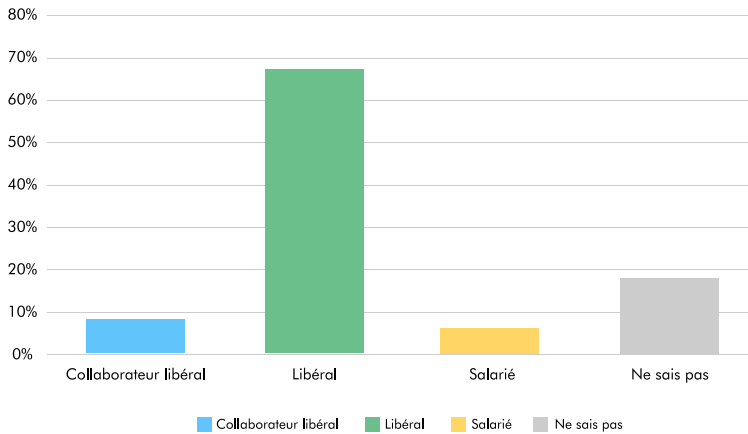


Figure 83 - Statut souhaité par les répondants en 2030

Très peu de répondants (6%) ont l'ambition d'être salarié à l'horizon 2030, ce qui est bien inférieur au pourcentage actuel de vétérinaires salariés qui est de 30,6% (Atlas démographique de la profession vétérinaire 2016⁴⁶). Les répondants, qui auront en moyenne 36 ans en 2030, peuvent donc être assimilés à la classe d'âge des 30 à 39 ans. On remarque que 6% des répondants veulent être salariés, ce qui est faible par rapport aux près de 49% de la classe d'âge 30-39 actuel qui sont salariés.

On peut se demander si le salariat est plutôt vu comme un passage obligé en sortant de l'école mais, avec l'ambition d'être un jour libéral, ou si c'est un souhait de carrière qui se développe plus tard, lorsque les

vétérinaires sont confrontés au monde du travail et quand la question de la famille se pose. En tout cas, auprès des étudiants, le salariat n'est pas du tout considéré comme une ambition de carrière à moyen terme.

3 - MIEUX ACCOMPAGNER LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

À l'horizon 2030, les trajectoires professionnelles seront probablement de moins en moins linéaires et la logique du métier à vie pourrait être de plus en plus remise en cause. Les vétérinaires n'échapperont pas à cette transformation : selon une enquête, près de la moitié des vétérinaires interrogés n'envisagent pas d'exercer ce métier jusqu'à 60 ans, à cause de l'exigence des gardes, d'une mauvaise ambiance de travail et/ou pour privilégier leur vie de famille⁴⁷. Cette évolution entraînera des besoins de passerelles entre les métiers vétérinaires, mais aussi des possibilités de reconversion professionnelle.

Par ailleurs, au sein des entreprises vétérinaires, on observe une volonté d'accompagner l'évolution des compétences de l'ensemble des équipes (vétérinaires, ASV, ...).

⁴⁶ : Les statistiques 2017 montrent un pourcentage encore accru à 33,4%.

⁴⁷ : Les facteurs de stress en cabinet vétérinaire. Thèse A. Bertrand ENVA 2014

Les équilibres vie privée / professionnelle demain et leurs impacts

DEVENIR VÉTÉRINAIRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN: TOUJOURS UNE VOCATION MAIS DE MOINS EN MOINS UN SACERDOCE.



72

Les différentes enquêtes réalisées auprès des étudiants vétérinaires montrent que cette profession constitue pour eux une vraie vocation, qui se déclare pour 80% d'entre eux avant 12 ans⁴⁸. Cette vocation est notamment influencée par le cadre familial, le soutien des parents, la présence d'animaux et les loisirs pratiqués pendant l'enfance. La féminisation importante et constante de la profession vétérinaire est notable.

Néanmoins, au-delà de ces aspirations, les étudiants ont d'autres motivations plus pragmatiques concernant le choix de leur lieu d'activité professionnelle : ils recherchent une ambiance agréable et de bonnes conditions de travail, veulent concilier vie familiale et vie professionnelle, etc⁴⁹. Ces motivations montrent que les jeunes vétérinaires ne sont pas prêts à tous les sacrifices au nom de leur vocation.

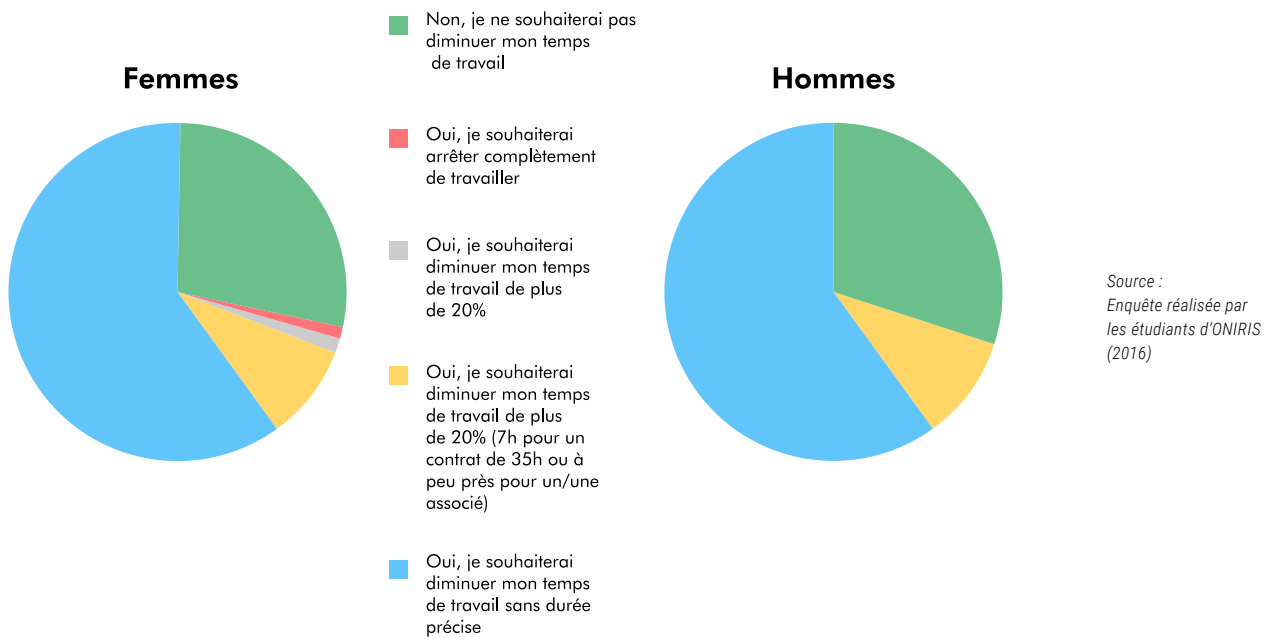
Les enquêtes faites auprès des étudiants confirment largement ce nouvel équilibre vie professionnelle/vie privée qui constitue une tendance sociétale lourde.



⁴⁸ : Motivation des étudiants vétérinaires et insertion professionnelle : analyses à partir d'enquêtes sur la promotion entrée en 2015. Thèse A. Guiller ENVT 2016

⁴⁹ : Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur futur professionnel – Vet Futurs Jr Lyon – 2017 – Question VII-8 : <http://VetFuturs Francefrance.fr/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-VetFuturs France-Jr-Lyon.pdf>

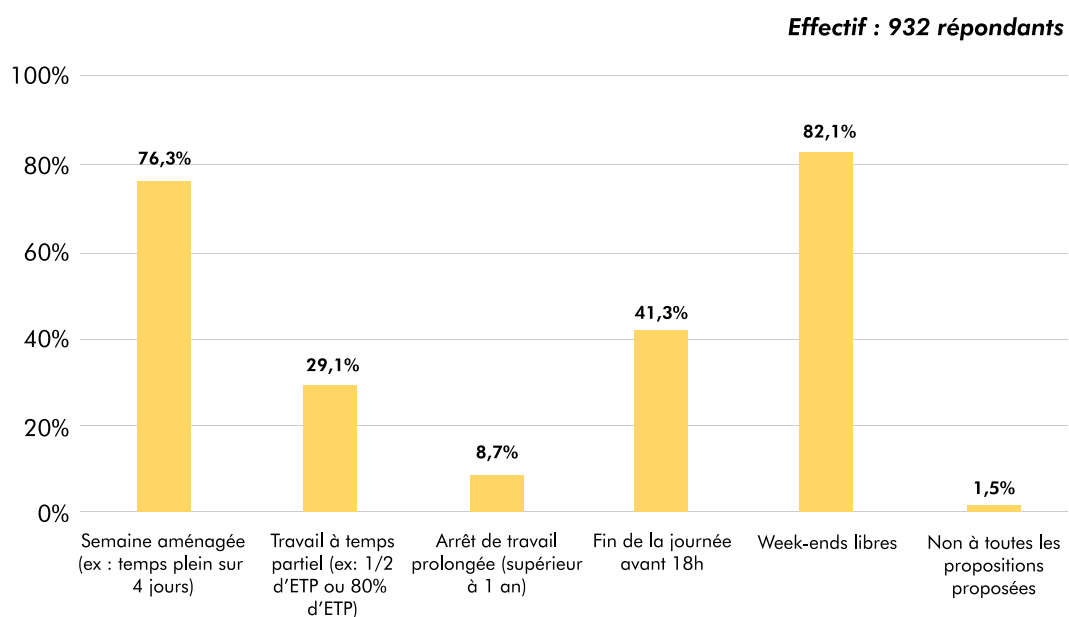
Conditions de travail, rémunération



Réduction du temps de travail en cas de parentalité même après un éventuel congés parental ?

Enquête des étudiants de VetagroSup dans le cadre de VetFuturs France⁵⁰

Les étudiants interrogés privilégient les aménagements suivants : week-ends libres (82,1%), semaine aménagée (76,3%). Le travail à temps partiel et les arrêts de travaux prolongés n'intéressent respectivement que 29,1% et 8,7% des sondés.



⁵⁰ : <http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-VetFuturs-Jr-Lyon.pdf>

Les questions sur les business modèles

1 - L'ACTIVITÉ DES VÉTÉRINAIRES PROGRESSE LINÉAIREMENT

Depuis 2010, l'activité du secteur, exprimée en volume, progresse en moyenne de 3,7% par an. Porté par l'augmentation des tarifs, le chiffre d'affaires augmente lui plus rapidement, avec un rythme annuel de + 4,5%.^{51 52}

Les ventes de médicaments supportent la croissance des honoraires. Les vétérinaires sont en effet à la fois prescripteurs et dispensateurs de produits de santé animale. Dans un contexte de rapide progression de l'offre, ayant pour effet, en ville, de diluer la demande sur un plus grand nombre de cabinets, les praticiens ont historiquement misé sur la vente de produits pour compenser une moindre croissance des actes techniques. Les médicaments représenteraient ainsi près d'un tiers du chiffre d'affaires sectoriel, contre 55% pour les actes techniques et 15% pour les ventes d'aliments et d'accessoires. La vente au détail de médicaments vétérinaires représente en France deux milliards d'euros par an.

Les vétérinaires s'affirment dans la vente des autres produits animaliers. D'après PromoJardin, ils détiennent 7% du marché des « produits pour animaux et de vivants ». Ce segment leur confère un complément de chiffre d'affaires estimé, pour l'année 2016, à 340 millions d'euros, soit un montant en progression de 19% sur un an. Pour comparaison, les grandes surfaces alimentaires (47% du marché) et les jardinerie (15%) ont vu leurs ventes augmenter d'1% cette même année.⁵³

Les vétérinaires sont, en effet, à la fois prescripteurs et dispensateurs de produits de santé animale.



74

2 - LES TENSIONS CONCURRENTIELLES DEMEURENT CONTENUES

Le dynamisme de l'offre ne s'est pas accompagné de tensions concurrentielles car la demande a progressé plus rapidement encore. Suivant les indices sectoriels mesurés par l'Insee, l'activité en volume a en effet progressé de 19% sur cinq ans et le chiffre d'affaires de 24%, soit un rythme deux fois supérieur à celui des effectifs inscrits à l'Ordre (+11%). La rentabilité moyenne du secteur se maintient donc.

Le renforcement de l'offre est néanmoins à relativiser. Si la croissance est forte exprimée en nombre de professionnels, elle est moindre exprimée en temps de travail. Les aspirations de vie des jeunes vétérinaires les conduisent en effet à réaliser moins d'heures hebdomadaires que les précédentes générations.

Suivant les spécialisations, la tendance démographique est différenciée :

- Le nombre de praticiens exerçant la médecine des animaux de compagnie a augmenté de 20% en seulement cinq ans. Ceux-ci représentent désormais 69% des effectifs inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires. Cette évolution maintient une certaine tension concurrentielle au sein des zones urbaines les plus prisées ; une tension qui concerne surtout les actes les plus courants. A l'échelle du pays, la croissance linéaire de l'indice des prix des soins vétérinaires pour les particuliers traduit une activité globalement peu concurrentielle.

⁵¹ : Indice de chiffre d'affaires en valeur - Activités vétérinaires (NAF rév. 2, niv. groupe poste 75.0) - Série CVS-CJO - Base 100 en 2010. Série 001776954.

⁵² : Une analyse des comptes déposés auprès des tribunaux de commerce confirme le dynamisme du chiffre d'affaires des cabinets vétérinaires. Données en annexe.

⁵³ : PromoJardin. Le marché de l'animal de compagnie. Bilan de l'année 2016.

- Les effectifs dédiés aux animaux de rente sont en repli, avec une baisse de 3% en cinq ans. Ils ne représentent plus que 23% des inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires. Si la tendance se poursuit, la branche rurale de la profession pourrait, d'ici 5 à 10 ans et dans certaines localités, manquer de praticiens. Des collectivités rurales ont voulu endiguer ce phénomène en attirant de jeunes diplômés et en encourageant les praticiens déjà installés à demeurer sur place. A ce jour, les mesures adoptées se sont toutefois révélées peu efficaces.

3 - DES MODÈLES D'AFFAIRE PLUS DIVERSIFIÉS ET PLUS ÉVOLUTIFS

Les vétérinaires ont débuté leurs activités avec le cheval de travail jusqu'à l'essor de l'automobile, la traction mécanique remplaçant alors la traction animale. Puis l'élevage d'animaux de rente a concentré toute l'énergie de la profession jusqu'au développement de la médecine et chirurgie des carnivores domestiques, principalement le chien, et du cheval de sport. Puis sont arrivés les nouveaux animaux de compagnie (NAC) à poils, à plumes et à écailles ainsi que les abeilles et les poissons, sans oublier la faune sauvage en captivité ou en liberté, et l'avènement du chat, l'animal numéro un des foyers français. En même temps, les formes d'exercice évoluent : du vétérinaire solo travaillant sans relâche avec l'aide de son conjoint, nous passons à des formes d'exercice en commun, de travail à plusieurs, les conjoints étant au fil du temps remplacés par les ASV, allant du cabinet médico-chirurgical à l'hôpital vétérinaire avec des montages juridiques et financiers élaborés.

Parallèlement également, de nouvelles disciplines apparaissent telles que la dermatologie, l'imagerie, l'orthopédie et l'éthologie, servies par de nouvelles technologies venues de la médecine humaine comme l'échographie, la fibroscopie, le scanner et les automates de laboratoires. Tout ceci incite certains vétérinaires à se spécialiser dans une discipline ou à se consacrer à une espèce animale précise, d'autres à se grouper pour élargir la palette de services offerts aux détenteurs d'animaux. La mission de conseil vient aussi compléter celle de soins, la prévention prend sa place aux côtés du traitement. Que de changements ces vingt dernières années ! Il en est un qui n'est pas des moindres : le vétérinaire devient chef d'entreprise (TPE, PME).

Un élément permanent tout au long de l'évolution précédemment décrite est le fait que le vétérinaire est autorisé de manière dérogatoire à délivrer les médicaments vétérinaires qu'il prescrit. Le médicament vétérinaire devient ainsi un pilier de l'économie des cabinets et cliniques vétérinaires. Force est de constater que les discussions actuellement en cours au niveau de l'Union Européenne ainsi que l'arrivée d'Internet pourraient fortement bousculer le modèle économique actuel. Aussi réfléchir à de nouveaux modèles moins dépendants, voire même indépendants, du médicament vétérinaire, constitue non seulement une prise de conscience mais traduit également une forme de responsabilité et un réalisme certain de la profession vétérinaire.

Par ailleurs, de nouveaux acteurs apparaissent au sein de l'écosystème vétérinaire : les chaînes de cliniques et les cliniques dites « low cost ». Challenge ou opportunité ? Les chaînes, avec apport de capitaux, peuvent être un compromis pour nos jeunes vétérinaires qui aspirent à un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et qui sont rebutés par les tâches non vétérinaires. Elles constituent également une possibilité de transmission de l'entreprise vétérinaire pour ceux qui sont plus âgés. Il est indubitable que l'exercice solitaire de l'art vétérinaire dans ce nouvel environnement est voué à disparaître, ne serait-ce que par l'incapacité à répondre aux demandes sociétales de plus en plus exigeantes en termes de soins, de médecine ou de réglementation. En revanche, leur regroupement permettra leur essor avec la mise en réseau et la mutualisation raisonnée de moyens humains et techniques.

Ainsi, se dessinent des modèles d'affaires non seulement plus diversifiés mais également plus évolutifs sur lesquels il va falloir réfléchir.

4 - L'ENTREPRISE VÉTÉRINAIRE DEMAIN : UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'organisation des structures vétérinaires se modifie. Même s'il subsiste des structures unipersonnelles (14,8 % des inscrits (-2,4 % / N-1) en 2016), la tendance actuelle, entamée en zones rurales pour des questions de gestion des gardes, est celle du regroupement ou de l'organisation en réseau.

Les tailles de structures s'accroissent et, de ce fait, les équipes se modifient en intégrant des profils aux compétences diversifiées. L'organisation du travail se complexifie nécessitant des fonctions intermédiaires et des fonctions supports.

En premier lieu, cela concerne les profils vétérinaires avec l'intégration de vétérinaires spécialistes. Mais, cela inclut aussi les postes de gestion avec l'intégration de profils de type manager. La formation des auxiliaires vétérinaires permet une modification et parfois une spécialisation des tâches effectuées.

Cette tendance devrait se poursuivre dans les années futures avec :

- L'évolution des fonctions des auxiliaires vétérinaires (front office/back office) allant jusqu'à la délégation de certains soins dans certains cas.
- L'intégration, selon la ou les activités de la structure, de profils techniques non spécifiquement vétérinaires tels qu'analyste de données, animateur de réseaux sociaux, directeur de clinique, ...



Impréparation aux évolutions technologiques

1 - UNE PROFESSION ET DES ENTREPRISES INSUFFISAMMENT PRÉPARÉES AUX CHANGEMENTS NUMÉRIQUES

La préparation de la profession vétérinaire reste faible au regard des mutations envisagées. Au mieux, ces dernières génèrent les craintes les plus vives et les opportunités qu'elles recèlent sont généralement mal entrevues. Cette impréparation relative n'est ni surprenante ni irrémédiable car :

- La perception de l'impact du numérique dans notre vie professionnelle est faible actuellement ;
- Il n'y a pas ou peu de formation initiale et continue sur le sujet ;
- La vision de l'utilité du numérique est réduite à la communication avec ses effets positifs mais surtout néfastes comme l'e-réputation.

La profession a montré dans le passé qu'elle savait réagir et s'adapter aux changements. Toutefois, les mutations actuelles sont beaucoup plus rapides que tout ce que la profession a pu connaître jusqu'à maintenant.

2 - VERS LE VÉTÉRINAIRE NUMÉRIQUE ?

L'enjeu de demain est de faire un vétérinaire augmenté de ces nouvelles technologies et non pas un vétérinaire remplacé par ces nouvelles technologies.

L'apparition de la télémedecine vétérinaire est inéluctable tout comme l'assistance par des robots ou l'interprétation automatisée de certaines analyses ou radiographies.

Face aux menaces potentielles, il existe de multiples opportunités pour le vétérinaire et l'équipe soignante :

- De nouveaux débouchés et de nouveaux métiers : des opportunités professionnelles seront à saisir, pouvant contribuer au "rayonnement" de la profession dans la société ;
- Une efficacité renforcée : le vétérinaire de demain, grâce à la valorisation du numérique, pourra être plus efficient qu'aujourd'hui ;
- Une excellence médicale grâce à des outils de plus en plus performants ;
- La mise en avant des qualités humaines et des spécificités d'une profession réglementée au titre protégé mais soumise à déontologie : éthique, qualité du service, confidentialité, empathie ;
- Développement du cerveau droit : faculté de vision d'ensemble, capacité de synthèse, qualités créatives et sensibles.

En bref, un vétérinaire augmenté qui aura su s'approprier la technologie pour en faire un atout.

Part.4



Scénarios
de rupture

Il ne s'agit pas ici de prédire l'avenir, la probabilité qu'un de ces scénarios se réalise est proche de zéro. Mais ces scénarios peuvent nous aider à comprendre l'écosystème dans lequel la profession vétérinaire peut évoluer.

Un monde infecté !

Après la découverte d'agents pathogènes dans un laboratoire clandestin en 2024, la méfiance s'est emparée de la population. En particulier, la population vieillissante (1 français sur 3 a plus de 60 ans en 2030) se méfie de l'aspect infectieux des animaux de compagnie. Leur nombre a diminué de 30% et la législation impose un suivi médical de plus en plus contraignant (visites mensuelles avec prise de sang obligatoire, alimentation imposée) et l'éradication des animaux errants.

En 2030, à la suite d'attaques terroriste majeures à l'aide d'agents biologiques, des épidémies se sont propagées. La maîtrise sanitaire est rendue compliquée du fait de l'augmentation des échanges et du changement climatique.

La révolution technologique des animaux connectés a permis d'intensifier les conditions d'élevage, de renforcer le suivi des soins et la prévention des épidémies. Grâce à cette technologie, la qualité de vie des animaux s'est améliorée, la médecine est devenue principalement préventive et les visites des vétérinaires plus rares (1/an). La consommation de viande s'est effondrée, les consommateurs n'accordant plus confiance aux labels qualité mis en place ni à l'industrie agroalimentaire.

Dans ce monde, le vétérinaire est devenu sentinelle de la Santé Publique Vétérinaire. Il est le bras armé de l'hygiène alimentaire, de la police sanitaire et de la médecine préventive. La question principale est la survie dans des conditions garantissant encore une éthique, une indépendance et une déontologie. Le côté « humain » de la profession avec tout ce qu'il comporte d'empathie et d'écoute risque de disparaître.

Une app à tout faire !

En 2023, lorsque l'application MyBestFriend a été lancée, personne ne croyait à son succès. En moins de 7 ans, elle a réussi à bouleverser les usages des propriétaires d'animaux de compagnie. Pour un forfait mensuel de 19,99 Euros/ mois, les abonnés bénéficient pour leur animal de soins vétérinaires illimités, de toilettage, de soins psychologiques, d'un programme nutritionnel dédié et de promenades faites par d'autres particuliers, rémunérés directement par l'application.

En 2023, il était séduisant pour un vétérinaire de devenir membre du réseau MyBestFriend, les rémunérations pratiquées étant très largement supérieures à la moyenne du marché. L'application mettait à disposition des locaux et permettait une flexibilité d'exercice séduisante pour de nombreux jeunes diplômés (qui évitaient ainsi d'onéreux frais d'installation et de lourdes réglementations).

Fort de son succès auprès des vétérinaires, l'application s'est ouverte en 2027 aux auxiliaires vétérinaires, une population peu reconnue, prête à se déplacer à domicile pour les actes de soins et ravie de jouir d'une grande autonomie. Dès lors, l'application a progressivement diminué les tarifs de rémunération des vétérinaires partenaires. Ils doivent aujourd'hui pratiquer de plus en plus d'actes pour maintenir leur niveau de rémunération et viennent de lancer un mouvement de grève, estimant la position de MyBestFriend abusive et « quasiment monopolistique » !

Dans ce monde, le vétérinaire est devenu un prestataire de services. Une partie de la valeur et de la relation client lui échappe désormais. Les para-professionnels gagnent en autonomie.

La campagne à la ville!

En 2030, plus de 60% des français sont devenus végétariens. Après les nombreux scandales sanitaires et éthiques des années 2010, ni les abattoirs ni les autorités publiques n'ont réussi à éradiquer la perte d'influence de la filière alimentaire. A la suite d'un grand sursaut écologique en 2023, le développement des fermes et élevages de villes cogérés entre voisins explosent. L'exode rural concerne aujourd'hui de plus en plus les animaux dits de rente, qui cohabitent dans nos mégalopoles. Notre lait, nos fromages et nos œufs sont désormais produits sur les toits et dans les parcs publics de nos villes. En 2029, ces « productions régionalisées » ont permis de réduire de plus de 23% nos émissions de CO2.

Le chien et le chat sont devenus des membres à part entière de la majorité des foyers urbains. Il est reconnu que le chien permet d'enseigner l'empathie aux enfants, encourage l'exercice physique et lutte contre l'isolement des personnes âgées. Dans cette société, le vétérinaire est devenu un interlocuteur privilégié des foyers pour l'achat, l'éducation, et la fin de vie des animaux de compagnie, bien au-delà de ses tâches historiques de soin. Ce faisant, les compétences clés exigées en sortie d'école ne sont plus tant des qualités exclusivement scientifiques et médicales que relationnelles et commerciales.

Dans ce monde, les vétérinaires urbains et mixtes proches des grandes métropoles sont les grands gagnants. Ils développent leurs services en matière de conseil et de prévention. Le maillage territorial et la prophylaxie sont menacés dans les territoires plus ruraux. Les activités des entreprises vétérinaires s'élargissent rapidement aux activités du « care » et aux services connexes (prise en charge à domicile, ...).

Part.5



Chantiers
stratégiques

Rôle et place du vétérinaire dans la société

Au regard des profondes évolutions de la société concernant ses relations à l'animal, de la commande publique (enjeux de santé publique, biodiversité, ...) et des comportements et attentes des propriétaires d'animaux, trois enjeux ont été identifiés :

- **LE VÉTÉRINAIRE À L'INTERFACE HOMME/ANIMAL/ENVIRONNEMENT.**

L'ambition est que les vétérinaires soient considérés dans la société comme une force de premier plan pour la santé et la bien-être des animaux ainsi que sur les questions de biodiversité, et que cette expertise soit reconnue (le gouvernement, le public et les parties prenantes). Le rôle en matière de santé publique avec le concept « une seule santé, une seule planète » doit être expliqué.

- **LE VÉTÉRINAIRE AU CŒUR DE SON ÉCOSYSTÈME, RÉFÉRENT INFLUENT ET ÉCOUTÉ.**

L'ambition est que les métiers vétérinaires soient connus et compris par la société et que leur expertise scientifique soit reconnue, ainsi que leur contribution envers la société. Il est nécessaire de former les leaders de demain des instances professionnelles vétérinaires et d'avoir des vétérinaires impliqués dans la vie de la cité (mairies, Assemblée nationale, Sénat, ...).

- **L'IMAGE ET LA PERCEPTION DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE.**

Cet enjeu regroupe la perception de leur propre image par les vétérinaires (nécessité de prendre conscience des rôles positifs envers la société notamment en matière de santé publique), et l'image des vétérinaires dans la société et les médias (identification notamment de porte-parole).

Les parties prenantes qui seront mises à contribution : vétérinaires, étudiants, personnel non vétérinaire, Ordre, syndicats, ministère de l'agriculture, organisations techniques vétérinaires, écoles nationales vétérinaires, clients, associations de consommateurs, organismes agricoles, associations de protection animale, médias.

Quelle doit être la place des vétérinaires dans les débats publics autour de l'animal et de sa bienveillance ?

Comment être proactif sur les sujets de société autour de l'animal et positionner le vétérinaire comme le professionnel référent de l'animal ?

Comment faire prendre conscience du rôle positif des vétérinaires dans la société (biodiversité, santé publique, relations homme/animal/environnement) ?

Quels sont les rôles du vétérinaire vis-à-vis des utilisateurs indirects (les consommateurs, la société, les citoyens) donc au-delà des clients ?

Comment faire connaître au grand public et aux décideurs les différents métiers de vétérinaire et les contributions de la profession envers la société ?

Comment faire prendre conscience aux vétérinaires de leur image positive et de leurs contributions envers la société ?

Comment repérer les futurs leaders de la profession vétérinaire et les former ?

Comment développer les capacités d'influence de la profession dans la société et encourager les vétérinaires à s'investir dans la vie de la cité ?

La formation du vétérinaire et l'accès à la profession

Le chantier concentre ses travaux sur deux enjeux majeurs au regard des évolutions de l'environnement, de la technicité des métiers et des éléments de diagnostic, qui font notamment ressortir le décalage important entre les aspirations des étudiants, leur insertion professionnelle et la réalité des activités sur le terrain.

Le premier enjeu concerne, pour les futurs étudiants, la connaissance de la réalité des métiers de vétérinaire. La question de stages dans des structures vétérinaires en France pendant le cursus est ainsi posée.

Le deuxième enjeu concerne l'insertion des jeunes vétérinaires dans l'entreprise vétérinaire, l'acquisition de compétences au sein des écoles et au sein de l'entreprise en favorisant par des stages d'immersion de longues durées en fin d'étude, un continuum entre l'École et l'entreprise.

La diversité des **profils des futurs vétérinaires face aux transformations de la société et aux besoins des entreprises** serait ainsi établie : en amont en favorisant la mixité sociale et en contrôlant la connaissance de la réalité des métiers, en aval en favorisant les compléments de formation techniques ou managériales voire la spécialisation en relation avec l'insertion professionnelle.

**Quels profils vétérinaires pour demain ?
Comment les diversifier ?**

Quelle pertinence du modèle actuel des classes préparatoires à terme ?

Les modalités de sélection : faut-il étendre l'entretien de motivation lors du concours A comme pour les autres voies de recrutements (B, C, D) ?

Faut-il de nouvelles passerelles (autres que les BTS) vers le métier de vétérinaire ?

**Faut-il favoriser les doubles cursus ?
Lesquels ?**

Comment préparer les futurs vétérinaires à la gestion d'entreprise et au management ?

Comment favoriser le lien entre l'Ecole et l'entreprise ?

Doit-on envisager de nouvelles spécialisations notamment pour les compétences liés aux nouvelles technologies (NBIC*) ? Oui à la maîtrise des nouveaux outils mais aussi aux nouvelles compétences liées aux évolutions sociétales (bio, environnement, bien-être animal) ?

* Nanotechnologies, biotechnologies, Technologies de l'Information et Sciences cognitives

Les futurs modèles économiques de l'entreprise vétérinaire.

L'histoire et les caractéristiques actuelles des entreprises vétérinaires montrent la progression de la taille, l'élargissement des activités et la diversité possible des sources de création de valeur ou de développement pérenne. Ainsi une plus grande diversité des modèles d'activités voit le jour en relation avec la disparité des performances (entre le pur canin et le spécialiste de la volaille).

88

Les évolutions des attentes, des comportements des propriétaires et éleveurs, de la réglementation et les nouvelles formes de concurrence potentielle déterminent des espaces de développement possibles, notamment sur les services. Cependant l'émergence de risques potentiels, notamment liés à la vente au détail des médicaments vétérinaires pourrait conduire à des modèles significativement différents, et nécessiter des ressources et organisations nouvelles.

Trois enjeux font ainsi l'objet de travaux approfondis dans le cadre de ce chantier :

- nouvelles et anciennes activités de l'entreprise vétérinaire : quels équilibres demain entre actes de soins, développement de prestations de services, vente et distribution de produits ?
- la variété des modèles d'affaires et des formes d'entreprises vétérinaires, en intégrant la détention des capitaux
- l'analyse prospective des marchés

1 - PREMIER ENJEU : NOUVELLES ET ANCIENNES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE VÉTÉRINAIRE

Quel poids économique demain des différentes activités ? Quels sont les services et actes à fort développement potentiel ? À quel horizon ?

Comment réussir le virage vers les activités de services en complément des actes ? Quelles sont les clefs de l'offre de services demain : l'accessibilité, la mobilité, ... ?

Quelle valorisation des activités de conseil, de « care* », des plans de prévention ? Quel impact sur les relations nouvelles avec les propriétaires et les éleveurs (vision globale sur la santé, moins centrée sur le soin) ?

*prévention

Quelles solutions de financement des prises en charge (mensualisation, assurances, ...) ? Quel rôle pour les vétérinaires dans ces solutions ?

La commercialisation de produits : lesquels, jusqu'où ?

Quels impacts de mesures réglementaires concernant les ventes au détail des médicaments ?

2 - DEUXIÈME ENJEU : LA VARIÉTÉ DES MODÈLES D'AFFAIRES ET DES FORMES D'ENTREPRISES VÉTÉRINAIRES

Quels sont les différents modèles d'affaires qui se développent en France et à l'étranger ? Quels intérêts ?

Quels besoins et quelles solutions de financement ?

**Comment valoriser l'entreprise vétérinaire ?
Quelles solutions d'investissements proposer ou privilégier ?**

Quelle organisation des partenariats (intégrant notamment les services, le e-commerce, ...) ?

**Faut-il adapter le maintien capitalistique par les vétérinaires ?
Quelles innovations utiles dans la structure du capital et des alliances ?**

Que peut-on apprendre des autres professions, notamment réglementées (experts comptables, clinique humaine, ...) ?

3 - TROISIÈME ENJEU : L'ANALYSE PROSPECTIVE DES MARCHÉS.

Tant pour les animaux de rente que pour les animaux de compagnie, il s'agit notamment de dessiner les perspectives en volume, en valeur au regard des trajectoires de l'élevage en France, des types de besoins et des animaux de compagnie (progression du chat, vieillissement, ...).



Management, organisation et gestion des ressources humaines de l'entreprise vétérinaire.

Face aux modifications profondes des attentes et des comportements au travail dans la société française, face aux transformations des activités et métiers dans l'entreprise vétérinaire, et au regard de la grande disparité des situations des entreprises, il apparaît utile de **proposer des lignes directrices pour faciliter la structuration des organisations et développer un management adapté des entreprises vétérinaires.**

« **L'entreprise vétérinaire ? Une véritable entreprise !** » Voilà l'objet de ce chantier stratégique.

Le travail est ainsi engagé sur quatre enjeux :

- L'adaptation de l'entreprise aux attentes des (jeunes) salariés, et le développement de l'approche « marque employeur » attractive de l'entreprise vétérinaire ;
- L'enjeu de la structuration de l'entreprise vétérinaire. Quelle vision de l'organisation face aux changements de métiers et aux attentes des clients et des salariés ? Les process et activités d'une entreprise vétérinaire en 2030 : en front office médical (production du métier de vétérinaire), en back-office non médical management de l'entreprise, ... ;
- La question de l'évolution des métiers, du statut des auxiliaires vétérinaires, du rôle du vétérinaire « manager » ;
- L'enjeu de la création de valeur, de son partage et des rémunérations dans l'entreprise compte tenu des spécificités du métier.

« **L'entreprise
vétérinaire ?
Une véritable
entreprise !** »

Que signifie la notion de marque employeur appliquée à l'entreprise vétérinaire ? Comment la développer, avec quels leviers ?

Quelles délégations demain au regard de l'évolution des activités de l'entreprise ?

Convient-il de faire évoluer le statut des ASV* vers un modèle de type anglais de «nurse»/ infirmier ? De créer un corps intermédiaire ?

*Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire

Comment évolue le rôle du vétérinaire dans l'entreprise de demain ? Envisage-t-on aussi des vétérinaires plutôt gestionnaires et managers en complément des vétérinaires centrés sur la production et la qualité des chaînes de tâches ?

Quelle représentation professionnelle pour les salariés des entreprises vétérinaires ?

Comment favoriser et accompagner la réalisation de plan stratégique de développement des entreprises vétérinaires ?

Au regard de l'évolution de la notion d'entreprise attendue dans le droit français (non réductible au profit) et de l'intérêt pour les nouvelles formes d'organisations, notamment collaboratives, doit on se préparer à de nouveaux types d'entreprises vétérinaires s'inscrivant dans une logique « non profit » ou d'entreprises « à mission » ?

Les révolutions technologiques, le vétérinaire et l'entreprise vétérinaire demain

94

Les innovations scientifiques et technologiques en cours, fruits de la symbiose entre l'informatique, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'intelligence artificielle, l'open data et les big datas, ..., fourniront à brève échéance de nouvelles aides au diagnostic, des solutions de télémédecine ou de médecine prédictive efficaces, et des nouveaux traitements. Face à ces innovations qui vont impacter la médecine et les entreprises vétérinaires, il apparaît que la profession est insuffisamment préparée et actrice du changement. Les vétérinaires ne sont pas les seuls à rester majoritairement passifs devant ce phénomène, bon nombre d'autres activités en France sont dans le même cas, y compris des professions d'activités réglementées (expertise-comptable, médecine de ville, ...).

Quels sont les impacts probables des innovations sur les métiers et les activités ? Comment ces nouvelles technologies vont-elles modifier l'organisation et les partenariats des entreprises vétérinaires ? Quelles améliorations attendre en termes de services pour les clients ? Et surtout comment être acteur de ces changements ?

Cinq enjeux ont été identifiés pour les travaux de ce chantier stratégique :

- **L'acculturation de la profession vétérinaire** aux vagues d'innovation en cours est frappante. Une bonne compréhension de ce qui se développe et de ce que cela signifie pour nos écosystèmes est indispensable. Il faut, par conséquent, créer un langage commun et accessible, et intégrer les changements en cours, tout en informant et formant les vétérinaires ;
- **La profession vétérinaire doit être une partie prenante dans les développements des nouvelles technologies**, à l'instar des médecins dans le développement de la e-santé humaine ;
- **Un cadre législatif et professionnel adapté et adaptable** doit être mise en place de façon à placer les vétérinaires au centre des dispositifs ;
- **L'évaluation des conséquences potentielles** de ces innovations sur le plan éthique est nécessaire ;
- **L'apparition de nouveaux métiers et l'adaptation des métiers existants** aux nouvelles technologies ne pourront se réaliser aux bénéfices des vétérinaires que si la formation initiale et continue contribuent à ces changements.

Comment permettre aux vétérinaires d'accéder aux données pour les dispositifs notamment de télémédecine mettant en œuvre des datas utiles pour le suivi de la santé de l'animal et des synthèses pour la santé publique (matéiovigilance par exemple) ?

Quelle place pour les activités non encadrées par le code de déontologie qui pourraient se développer à partir des nouvelles technologies et du numérique (des vétérinaires développant des dispositifs médicaux , commercialisant des datas retraitées, ...) ?

Quels outils nécessaires à l'échelle de la profession pour valoriser et interpréter les données à caractère zootechnique ou médical ?

Quels modules de formation et quel partenariat pour la formation avec des écoles ou des centres spécialisés (formation initiale et continue) ?

Quelle place demain pour des Data scientists ou des bio-informaticiens dans les équipes ? Quelle place pour les vétérinaires dans les équipes de data scientists ?

Quel cadre éthique face aux nouvelles technologies ?

Faut-il envisager de nouvelles spécialisations ?

Le maillage

Dans de nombreux territoires ruraux, la tendance actuelle est à la réduction de la densité des élevages et du nombre d'éleveurs. A l'horizon 2030, le problème de désertification concerne les zones très rurales et la filière des grands ruminants bovins qui nécessite proximité et rapidité d'intervention. Le maintien d'un maillage territorial de l'offre vétérinaire est, en effet, un enjeu de santé publique ou de prophylaxie collective (face aux risques sanitaires d'épizootie par exemple), et contribue à la pérennité de certains élevages. Pour le vétérinaire, la question du modèle économique sur ces vastes territoires est en question. La problématique rejoint celle des déserts médicaux. Les départs en retraite des vétérinaires en zone rurale attendus sont très élevés et le renouvellement difficile. Les vétérinaires pour s'installer ont besoin d'une offre de services (télécoms, écoles, ...) et d'opportunités de travail pour leur conjoint(e). Dans certains cas, la forte valorisation des productions (AOP par exemple) permet de consolider l'activité de l'éleveur et des professions associées. Mais, de plus en plus souvent, l'équilibre dans le fonctionnement actuel de l'offre apparaît compromis, mettant potentiellement en danger la permanence des soins.

Quatre enjeux sont examinés dans le cadre de ce chantier stratégique :

- Le modèle d'affaires du vétérinaire en milieu rural, notamment la nécessité pour le vétérinaire de pouvoir couvrir un potentiel large des besoins sur le territoire (accompagnement de filières courtes par exemple, services à valeur ajoutée, gestion facilitée, ...);
- La question des zones périphériques des grandes villes avec une moindre densité d'élevage, comme le Centre-Val de Loire ou le Sud-ouest, où certains vétérinaires acteurs de la santé des animaux d'élevage évoluent progressivement vers les soins aux animaux de compagnie ;
- La question de l'organisation de l'activité en réseau, avec l'appui d'autres professionnels (techniciens, inséminateurs, ...), voire le développement de nouvelles formes de délégations ou de certifications permettant à certains éleveurs (ou techniciens) de devenir des relais du monde vétérinaire dans les territoires ;
- La question du financement de l'activité par des sources diversifiées, notamment dans le cadre d'une contractualisation (avec appui des collectivités au regard des enjeux de santé publique par exemple).

Conclusion

Après un an et demi d'activité de l'équipe VetFuturs France et la participation active de la Profession et des autres acteurs, ce Livre bleu constitue une étape importante. Cependant, l'aventure VetFuturs France continue et l'équipe a d'ores et déjà engagé les travaux suivants afin d'élaborer le plan d'action final.

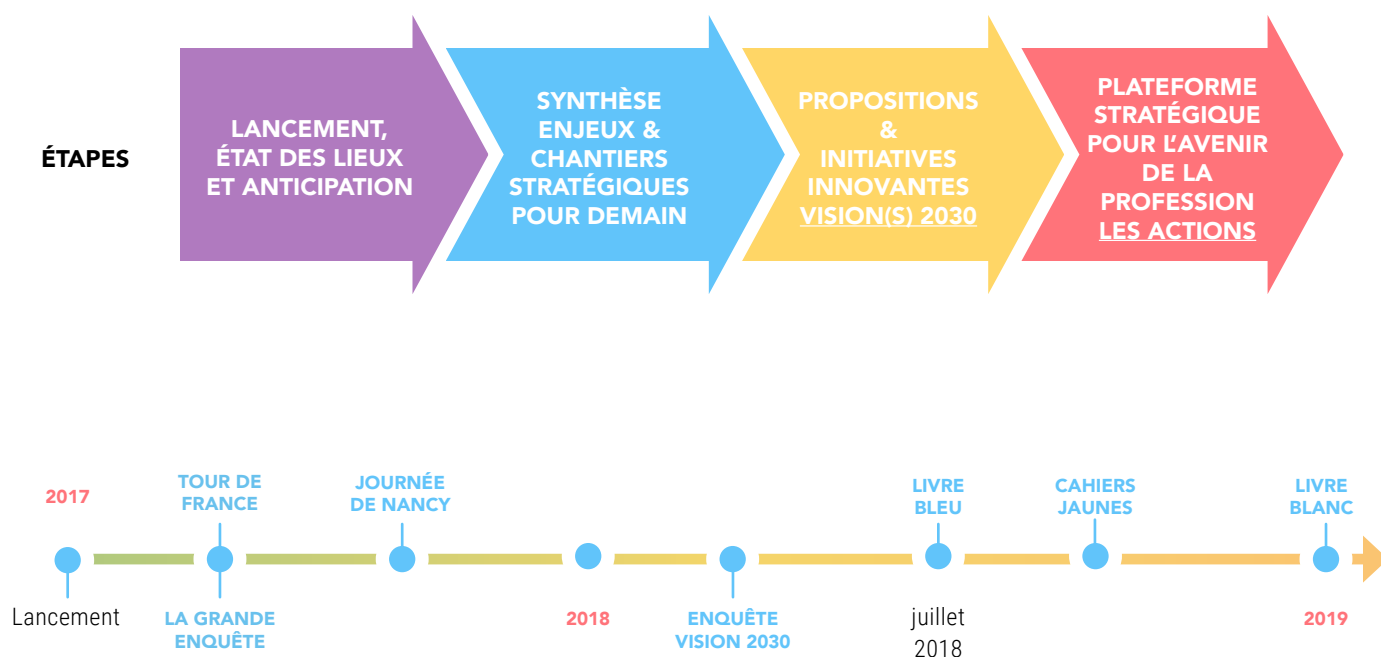
Le travail mis en œuvre par chacun des chantiers stratégiques articulera trois types de contributions : les propositions des groupes, les initiatives innovantes et les propositions d'expérimentations venant du terrain, les projets et attentes des parties prenantes externes ayant un impact sur l'avenir du métier.

À cette occasion, certaines études complémentaires ad hoc pourront être réalisées (image, impact numérique, besoins recrutement...).

Pour chaque chantier, un cahier de propositions sera préparé et l'ensemble constituera les cahiers jaunes.

Une plateforme stratégique pour l'avenir de la profession sera mise en place avec pour objectifs d'évaluer les propositions, d'identifier les leviers et les acteurs relais. Elle se concrétisera par un rapport identifiant les actions et moyens nécessaires.

La dernière étape de VetFuturs France sera la rédaction d'un livre blanc pour début 2019 qui fera la synthèse de l'ensemble de nos travaux.



Remerciements

VetFuturs France est un chantier à la fois passionnant et enrichissant. Plonger dans le futur à partir d'une page blanche ne se fait ni aisément ni sans angoisse. Sans compter que le cheminement s'alourdit avec tout ce qui reste à faire ou à envisager, tout en conciliant rêve et réalité, présent et futur, mais aussi prospective et expérience.

Heureusement, VetFuturs France est un travail d'équipe et le fruit de la réflexion de toute une profession, ce qui facilite la tâche. Aussi, je souhaitais remercier tous les acteurs et contributeurs. Ceci n'est pas une simple politesse, ni une obligation dénuée de sens. Aussi soyez certain de la sincérité et de la chaleur de mes remerciements.

Au comité de pilotage de VetFuturs France : Denis Avignon, Pierre Buisson, Pierre-Marie Cadot, Anne Daumas, Bérangère Duranson, Pascal Fanuel, Jacques Guérin, Justine Henry, Anne Laboulais, Eric Lejeau, Laurent Perrin et Marc Veilly.

À toutes les personnes qui ont participé aux groupes thématiques et qui ont eu la responsabilité de lancer la réflexion et les premiers débats : Philippe Baralon, Pascal Bourdin, Jean-Luc Cadoré, Patrick Cavanna, Hélène Chardon, Cyril Chovet, Patrice Domas, Pierre Dufour, Alice Dulaurent, Hélène Esqurial, Benjamin Etienne, Laurent Faget, Pascal Gené, Eric Humbert, Servane Leaignel, Joanna Lees, Anne-Marie Le Roueil, François de Meerschmann, Magali Mercier, Isabelle Pasquet, Jean-Marc Petiot, Arnaud Rebillard, Jean-François Rubin, Pauline Saby, Marie Aude Stofer, Eric Sannier, Marine Slove, Jean-Christophe Troger, Sophie Verdier et Thomas Vivien.

« **VetFuturs France est un travail d'équipe et le fruit de la réflexion de toute une profession** »

À Chloé Renault et Emma Peterson qui ont su canaliser nos énergies, nous ont obligés à formaliser notre travail et à passer du post-it agile aux ateliers d'intelligence collective, et ont permis aux idées d'émerger.

À toutes les consœurs et tous les confrères qui sont venus aux ateliers d'intelligence collective à Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Paris, Lyon et Avignon.

Aux 2596 vétérinaires qui ont répondu à la grande enquête

À François Bourse, Cécile Désaunay et Futuribles qui nous ont projetés en 2030 et nous ont aidés à identifier les grands enjeux de demain, à comprendre les grandes transformations en cours et à imaginer la place éventuelle des vétérinaires et de l'entreprise vétérinaire, tout en contribuant activement à la rédaction du présent ouvrage.

À nos invités rédacteurs de ce livre bleu : Jean-Luc Angot, Christophe Brard, Eric Guaguère, Christophe Hugnet, Charles-François Louf et Christophe Vernet.

Remerciements spéciaux à Anne Daumas pour la réalisation de cet ouvrage et Sophie Verdier et les lecteurs anonymes qui n'ont eu de cesse que de traquer les fautes en tout genre.

Avec toutes mes excuses, à toute personne qui aurait été malencontreusement oubliée.

Christophe Buhot

Chef du projet VetFuturs France

VetFuturs France

Responsable de projet : Christophe Buhot

Comité de pilotage : Denis Avignon, Christophe Buhot, Pierre Buisson, Anne Daumas, Bérangère Duranson, Pascal Fanuel, Jacques Guérin, Justine Henry, Anne Laboulais, Eric Lejeau, Laurent Perrin et Marc Veilly

Comité de rédaction : François Bourse (Futuribles), Cécile Desaunay (Futuribles), Christophe Buhot, Anne Daumas

Habillage graphique : Collectif Charbon.work (Aurélié De Barros & Baptistin Lanvier)

VetFuturs France sur les réseaux sociaux

